fédération française de canoë-kayak

# canoë-kayak information

N° 95 - OCTOBRE 2002

# ÉDITO

*Tous les « retours » sont unanimes : nous avons vécu les uns et les autres de grands, très grands championnats du Monde de Slalom à Bourg Saint Maurice.*
*Nous aurions pu prétendre pouvoir savourer pendant quelques jours les bienfaits d'une organisation réussie, associés à la satisfaction des résultats de nos athlètes. Il n'en a rien été…*
*En effet, au lendemain de ces championnats, sur lesquels nous reviendrons dans le prochain CKI, une information nous est parvenue et a été ressentie comme un véritable coup de massue par le monde du canoë-kayak : la commission de révision des programmes olympiques du Comité international olympique préconise dans un rapport, entre autres, la suppression du Slalom pour les Jeux Olympiques de 2008.*
*Même si la rumeur de ces derniers temps nous avait alertés au point d'avoir tout mis en œuvre afin de donner à nos championnats du Monde une dimension exceptionnelle, cette proposition de la commission a fait résonner en nous un sentiment d'injustice et d'incompréhension. Nous avons donc réagi immédiatement et profité des championnats du Monde de Course en Ligne de Séville, et surtout du congrès de la Fédération Internationale de Canoë à Madrid, pour entraîner toute la communauté internationale dans notre dynamique. Un groupe de travail a immédiatement été constitué, comprenant des membres de la FFCK et de la FIC. Ce groupe a été chargé de répondre aux argumentations de la commission du CIO qui sont de deux ordres : coût trop important des investissements spécifiques nécessaires à l'organisation des jeux et faiblesse de la participation mondiale associée aux difficultés de développement international.*
*La France a fait un certain nombre de propositions qui ont toutes été retenues et votées à l'unanimité du congrès. De plus, Marcel VENOT a été chargé par la FIC d'animer un groupe de réflexion sur le programme d'animation Course en Ligne des Jeux Olympiques.*
*Comme vous l'aurez compris, c'est donc à une remise en cause générale de notre discipline dans le programme olympique à laquelle nous assistons.*
*Soyez assurés que nous serons bien présents dans le débat et que nous mettrons tout en œuvre pour sauver nos disciplines pour nos athlètes. Nous saurons également faire appel à la mobilisation de tous si le besoin s'en faisait sentir.*
*Sportivement,*

*Le Président*
*Christian HUNAUT*

Mettons-nous aux Défis

## METTONS NOUS AUX DEFIS…

- Les pages Internet « Mettons-nous aux défis…» sont accessibles à partir de la page d'accueil du site Internet fédéral www.ffcanoe.asso.fr
- Vous pouvez télécharger les questionnaires adaptés à chaque structure.
- Le délai de retour des défis pour une prise en compte dans le document national de valorisation a été repoussé au 31 octobre 2002.

SOMMAIRE





## ASSISES DU CANOË-KAYAK : UNE DATE UNIQUE POUR 3 RENDEZ-VOUS

Le Conseil fédéral du 29 juin dernier a retenu le principe de la concentration de l'assemblée générale, des plénières d'activités et de services et du colloque du développement en région en deux dates seulement, afin de réduire l'investissement horaire que nécessitent ces rassemblements statutaires ou opérationnels, et afin de s'inscrire encore plus dans une communauté d'intérêts et d'actions.

Les 7 et 8 décembre prochains, les Assises du canoë-kayak seront l'occasion de grouper, en un week-end et en un lieu uniques, les forces vives de la fédération. Les comités régionaux et départementaux se rassembleront pour le colloque du développement en région alors les commissions régionales se rendront aux plénières. Le samedi soir sera consacré à la soirée des Pagaies d'Or, qui permettra de reconnaître, faire savoir et valoriser les actions de nos meilleurs dirigeants, structures ou cadres, en présence de nos partenaires. Ce week-end verra également l'ouverture du 42ème Salon nautique international de Paris.

Quant à l'assemblée générale 2002, elle aura lieu le 5 avril 2003.

## AGENDA DU PRESIDENT

**Juin 2002**

| | | |
|---|---|---|
| 1/2 | Valsesia (Italie) | Championnat du Monde de Descente |
| 5 | CNOSF | Conseil d'Aménagement du Territoire (CADT) |
| 11 | CNOSF | Dossier « Livre Blanc » |
| 13 | Paris | Rencontre avec France Sport Association |
| 20/25 | La Réunion | Rencontre avec l'ensemble des acteurs du sport – Projet de développement |
| 26 | CNOSF | Statuts – Conseil d'administration |
| 28 | Siège | Bureau exécutif |
| 29 | Nogent sur Marne | Conseil fédéral |
| 30 | Decize | Signature de la convention avec le Maroc |

**Juillet 2002**

| | | |
|---|---|---|
| 3 | CNOSF | CADT |
| 10 | Paris | Rencontre avec le Conseil régional d'Ile-de-France : Vaires sur Marne |
| 11 | Ministère | Négociation de la convention d'objectifs |
| 12/13 | Foix | Championnat de France de Slalom |
| 17 | Chambéry | Réunion du bureau BSM 2002 |
| 18 | Paris | Réunion au Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance avec les « Pagayeurs Marins » |
| 19/20/21 | Augsbourg | Coupe du Monde de Slalom |
| 26 | Vaires sur Marne | Visite du site par le ministre des Sports, Monsieur Jean-François LAMOUR |

**Août 2002**

| | | |
|---|---|---|
| 5 | Paris | Conférence de presse BSM 2002 |
| 6 | Siège | Réunion du groupe de travail « Statuts » |
| 7 | CNOSF | Réunion des Etats Généraux du Sport |
| 20 | Bourg Saint Maurice | Bureau exécutif – Inauguration du Championnat du Monde de Slalom |
| 21 au 25 | Bourg Saint Maurice | Championnat du Monde de Slalom |
| 25 | Bourg Saint Maurice | Colloque « Equipements de canoë-kayak et développement durable » |
| 26 | Bourg Saint Maurice | Développement international du Slalom |
| 28 au 31 | Séville (Espagne) | Championnat du Monde de Course en ligne |

**Septembre 2002**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Séville (Espagne) | Championnat du Monde de Course en ligne |
| 3/4 | Madrid (Espagne) | Congrès de la Fédération Internationale de Canoë |
| 11 | CNOSF | Etats Généraux du Sport |
| 17 | Elysée | *Rencontre avec Madame Marie-Claire RESTOUX, Conseiller Sport du Président |
| 18 | CNOSF | *Rencontre avec Monsieur Henri SERANDOUR, président du Comité National Olympique et Sportif Français |
| 18 | Matignon | *Rencontre avec Monsieur Olivier COUSTET, Conseiller Technique du Premier Ministre |
| | | *Sensibilisation à la problématique du maintien du Slalom au programme olympique |
| 20 | Siège | Bureau exécutif |
| 24 | Antibes | Inauguration du centre de formation national de Kayak de Mer |
| 25 | Paris | 40ème anniversaire de l'AFTRP |
| 28/29 | Bouchemaine | Marathon de la Loire |

## CALENDRIER

**20 octobre 2002**
*Environnement*
Fermeture de la Pêche - Toutes rivières de classe I

**26-27 octobre 2002**
*Randonnée-Loisirs-Tourisme*
26ème Concentration de l'Agout - Brassac - Agout - Midi Pyrénées
Marathon - Marathon de la Creuse - Le Blanc - Creuse - Centre

**27 octobre 2002**
*Descente*
Sélection Interrégionale - Alaincourt - Oise - Picardie
*Kayak Polo*
Interrégion Espoirs - de 21 ans - A déterminer

**1-3 novembre 2002**
*Wave Ski*
Championnat de France N1 - Anglet - Plage - Aquitaine

**2-3 novembre 2002**
*Course en Ligne*
Test 2 - Pôles France

**2-3 novembre 2002**
*Slalom*
Championnat de France des Clubs - Cesson Sévigné - Villaine - Bretagne

**3 novembre 2002**
*Descente*
Sélection Interrégionale de la Vézère - Vigeois - Vézère - Limousin

**9 novembre 2002**
*Marathon*
Marathon International de l'Ardèche - Vallon Pont d'Arc - Ardèche - Rhône Alpes

**17 novembre 2002**
*Descente*
Sélection Interrégionale de la Vologne - Gérardmer - Vologne - Lorraine

**24 novembre 2002**
*Descente*
Mégariège - Descente Longue Distance - Venerque - Ariège - Midi Pyrénées

**7-8 décembre 2002**
*Réunion*
Commissions Plénières des Activités et Services - Paris - Ile de France
Colloque des Présidents des Comités Régionaux et Départementaux - Paris - Ile de France
Soirée des Pagaies d'Or

**6-16 décembre 2002**
42ème Salon Nautique International de Paris

**14-15 décembre 2002**
*Course en Ligne*
Test 3 - A déterminer

## QUOI DE NEUF SUR LE WEB




**Pages « Mettons-nous aux défis »**
Les cadres et élus qui souhaitent formuler leur projet de développement trouveront ici toutes les informations et les services mis en œuvre par la fédération pour contribuer à une démarche de partage d'information, annoncée et engagée lors de l'assemblée générale de mars 2002. Vous trouverez ces pages en cliquant sur le logo « Mettons-nous aux défis » qui se situe sur la page d'accueil du site Internet www.ffcanoe.asso.fr

**Nos Champions 2002**
Retrouvez la liste de tous les médaillés 2002 aux Championnats du Monde Senior et Junior et aux Championnats d'Europe Senior, -23 ans et Junior dans la rubrique « Actualités » du site Internet de la fédération à l'adresse suivante : www.ffcanoe.asso.fr/actualites

**Rubrique Statutaire**
Retrouvez tous les relevés de décisions du Bureau exécutif et du Conseil fédéral mais également tous les CKI téléchargeables au format pdf dans les actualités (www.ffcanoe.asso.fr/actualites).

**Rubrique Information**
- Retrouvez tous les Infos Médias, lettre d'information diffusée aux médias.
- Inscrivez-vous à **e-ffcanoe** pour recevoir régulièrement des informations sur les actualités et mises à jour du site Internet de la fédération (www.ffcanoe.asso.fr/actualites).

**Fréquentation**
Au mois d'août, le site Internet de la Fédération Française de Canoë Kayak s'est retrouvé complètement envahi ! On compte 34 676 visites pour le mois avec une fréquentation moyenne de 1 118 visiteurs par jour dont une journée (le 23 août) à 2 522 visites. On remarque également une fréquentation plus importante des pays étrangers avec en tête, la République Tchèque (5% des visites) suivie de l'Espagne, l'Australie, la Slovaquie pour un total d'environ 82 pays.
Ce succès revient bien sûr au site officiel des Championnats du Monde de Slalom à Bourg Saint Maurice. Pendant la période du 19 au 30 août, ce site recevait 1 700 visites par jour en moyenne. Il proposait les résultats des courses en direct, des actus, reportage et photos du jour ainsi que la liste complète des athlètes inscrits à la compétition. Il est encore temps d'aller le consulter : www.ffcanoe.asso.fr/BSM_2002.

## CHAMPIONNATS D'EUROPE DES CLUBS

### *COURSE EN LIGNE*
Le club Strasbourg Eaux Vives (67 - Alsace) vient d'être sacré Champion d'Europe des Clubs 2002 aux premiers Championnats d'Europe des Clubs qui se sont déroulés à Mergozzo en Italie les 05 et 06 octobre derniers. L'équipe strasbourgeoise était composée, entre autres, d'athlètes internationaux tels que Bâbak AMIR TAHMASSEB (Champion du Monde 2001), Cyril HUGUET, Laurent BARBEY, Mélanie CHANVILLARD, Aurélie OESTERLE, Philippe COLIN et Pierre CARREAUD.
Les athlètes du club de Saint Laurent Blangy (62 - Nord Pas de Calais), emmenés par Mathieu BEUGNET (Champion du Monde Junior 2002 de Marathon), Christelle LEFEVRE et Marie DELATTRE, terminent 2ème du Championnat.

### *KAYAK POLO*
Le club de Saint Omer (62 - Nord Pas de Calais) a brillamment remporté, chez les filles, le titre de Champion d'Europe des clubs organisés à Naples en Italie les 28 et 29 septembre 2002. Composition de l'équipe : BRACKEZ Emilie, DEPRE Manon, FRANCOIS Gaëlle, BAZIN Dorothée, ADALBERON Valérie, HAESEBAERT Hélène, BRACKEZ Virginie, FASQUIELLE Mylène, BOULNOIS Isabelle, CLAY Céline.
Le club de Condé sur Vire (50 - Normandie) se classe 3ème chez les hommes. Composition de l'équipe : ALLIX Matthieu, BROTELANDE François, TAPIN Thomas, GOHIER Maxime, SEPTVANTS Yannick, DENIS Yves-Mary

### *SLALOM*
Souhaitons des résultats aussi brillants aux clubs Slalom qui participeront au championnat d'Europe des clubs Slalom du 25 au 27 octobre 2002 à Epinal (88 - Lorraine).

## FABIEN LEFEVRE, LAUREAT DU « CHALLENGE FRANÇAISE DES JEUX »

FONDATION D'ENTREPRISE
FRANÇAISE DES JEUX

Fabien LEFEVRE est le lauréat du « Challenge » du mois d'octobre 2002 décerné par la Fondation d'Entreprise La Française des Jeux. Créé en 1991, ce trophée a pour objet d'encourager un sportif particulièrement méritant. A ce jour, 224 athlètes issus de 36 fédérations ont pu bénéficier d'une bourse (actuellement 10 000 euros répartis sur 2 ans). Le prochain numéro de « Franc-Jeu » la lettre de la fondation sera consacré à Fabien, qui est le 12ème pagayeur à bénéficier de cette aide.

## ATHENES 2004, DES PICTOS POUR CHAQUE DISCIPLINE

Chaque discipline des Jeux Olympiques d'Athènes possède son pictogramme spécifique, représentant le mouvement stylisé de l'athlète en action. Les pictogrammes des Jeux de 2004 renvoient à l'origine des Jeux Olympiques et à la tradition qui les entoure.
« L'image et son cadre sont inspirés de deux éléments de la civilisation grecque antique, à savoir :
- les figurines cycladiques au tracé simple, au dessin unique, à l'apparence humaine, et
- le style des personnages des vases à motifs noirs où une silhouette représente le corps humain et où une simple ligne définit les détails de la silhouette ».

**Pour information**
Les épreuves de Course en ligne auront lieu au Centre Olympique d'Aviron de Schinias.
Celles de Slalom se dérouleront au Centre Olympique de Canoë-Kayak Slalom dans le Complexe Olympique de Helliniko.




## LE CATALOGUE DU SPORT OLYMPIQUE FRANÇAIS : PARUTION DE LA 2ÈME ÉDITION !




Vous qui avez apprécié la collection FFCK parue dans le premier catalogue du Sport Olympique Français, contactez le 01 64 40 20 02 pour recevoir le nouveau catalogue automne hiver 2002. Avec encore plus de fédérations présentes, vous aurez un grand choix de textiles sportifs et vous pourrez acquérir les nouveaux produits FFCK très utiles dès cet hiver : polaire, pantalon convertible, gilet sans manches réversible, chemise, etc….
Les titulaires d'une Carte Canoë Plus 2003 bénéficient d'un avantage tarifaire exclusif.

# 1 PRATIQUANT = 1 TITRE

Voté par l'assemblée générale 2001, cet objectif ancien est entré dans sa phase d'application depuis le 1er septembre.

Il répond tout d'abord au décret pris pour l'application de la loi sur le sport du 16 juillet 1984 relatif à l'agrément des fédérations sportives et à leurs statuts types qui distingue la **licence** et le **titre de participation à des activités** dans ses articles 5 et 8.

Art. 5 - La licence :
- marque **l'adhésion volontaire** de son titulaire à l'objet social et aux statuts et règlements de celle-ci,
- confère à son titulaire le **droit de participer** au **fonctionnement** et aux **activités** de la fédération,
- est **annuelle** et délivrée pour la **durée de la saison sportive,**
- est délivrée au titre de l'une des catégories suivantes : dirigeants, compétition, loisir, entraîneurs, juges et arbitres, sportifs professionnels, agents sportifs.

Art. 8 - Sont ouvertes aux personnes qui ne sont **pas titulaires** de la licence, les **activités définies par le règlement intérieur.**
La délivrance du titre permettant la participation des non licenciés à ces activités peut donner lieu à la perception d'un droit fixé par l'assemblée générale. Elle peut en outre être subordonnée au respect par les intéressés de conditions destinées à garantir leur sécurité et celle des tiers.

En proposant trois titres : une licence (Carte Canoë Plus), et deux titres de participation temporaires (le Pass' Canoë et la Carte Découverte), nous sommes donc en conformité avec la loi. Cependant, au-delà de cet aspect statutaire, chaque président se doit de prendre conscience de l'importance de cette mesure et de la nécessité de la mettre en œuvre. J'y vois au moins trois raisons majeures.

Elle correspond à une obligation imposée par la MAIF aux structures assurées chez elle pour toute forme de pratique :
- pour garantir les pratiquants eux-mêmes,
- pour garantir la responsabilité civile du club et donc, celle du président.

Pour information, rappelons que plusieurs fédérations se sont vues dans l'obligation de doubler le prix de leurs licences et de modifier leurs règlements techniques pour réduire les risques dans le seul but de trouver un assureur.

Elle correspond à une **nécessité** pour pouvoir enfin comptabiliser la pratique du canoë-kayak sur l'ensemble du territoire dans nos structures affiliées et associées avant d'envisager de l'étendre à l'ensemble des structures et, ainsi, faire valoir notre participation à une mission de service public. De notre capacité à présenter des chiffres dépendra notre représentativité dans les organismes auxquels les perspectives de la décentralisation donneront de plus en plus de pouvoir.

Enfin, n'est-il pas normal que toute personne qui bénéficie directement ou indirectement des services des structures fédérales, contribue dans une logique participative à la mission d'intérêt général qui est la notre ?

Je souhaite qu'à travers ces quelques lignes, chacun se persuade de l'importance de cette mesure et y trouve les éléments de réponse pour tous ceux qui n'en auraient pas compris l'intérêt.

Je vous remercie de faire en sorte que tout le monde y adhère.

Le Président,
*Christian HUNAUT*









## CARTE CANOË PLUS = LICENCE (aux termes de la loi)

| | |
|---|---|
| **Délivrée à** | Toute personne adhérant volontairement à l'objet social, aux statuts et règlements intérieurs de la fédération (dirigeants, entraîneurs, juges, arbitres, pratiquants loisirs, pratiquants compétition). |
| **Délivrée par** | La fédération via les clubs affiliés ou directement par le siège fédéral. |
| **Durée de validité** | - 1 an sur la durée de la saison sportive, du 1er septembre au 31 août.<br>- Du jour de la délivrance jusqu'au 31 août suivant. |
| **Ce qu'elle autorise** | - Participation au fonctionnement (être dirigeant, électeur, éligible).<br>- Participation à toutes les activités fédérales pour la durée de la saison sportive.<br>- Les avantages et exclusivités proposés par la fédération.<br>- Les services proposés par les clubs.<br>- … |
| **Assurance** | - Oui dans les conditions définies par l'assureur de la FFCK<br>- Etendue exceptionnellement jusqu'au 31 décembre de l'année en cours sauf compétitions. |
| **Remarque** | - Lors des assemblées générales (comités départementaux, régionaux, siège fédéral), le nombre de voix des votants sera égal au nombre de licences de la structure qu'il représente. |
| **Prix** | - adultes : 36,5 €<br>- jeunes : 27,5 €<br>- indépendants : 45 € |

## PASS' CANOË : TITRE DE PARTICIPATION TEMPORAIRE

| | |
|---|---|
| **Délivré à** | Toute personne bénéficiant sur une durée limitée, d'une activité encadrée dans une structure ayant contractualisé avec la fédération dans le respect des statuts et règlements fédéraux. |
| **Peut être délivré par** | - clubs affiliés<br>- membres associés<br>- membres conventionnés |
| **Durée de validité** | 3 mois à compter de la date de délivrance, une seule fois dans la même structure. Ce titre est délivrable du 1er septembre au 31 août. |
| **Ce qu'il autorise** | - De découvrir, sur une période limitée, et sous la forme de stage de plusieurs jours, regroupés ou étalés sur plusieurs semaines, l'activité canoë-kayak, ses règles de pratique, de sécurité et de protection de l'environnement.<br>- De se voir délivrer un Guide Découverte et un passeport individuel « Pagaies Couleurs ».<br>- Délivré à l'occasion d'une première approche encadrée de l'activité, il a comme prolongement normal la prise d'une Carte Canoë Plus dans un club. |
| **Assurance** | Oui, dans les conditions définies par l'assureur de la FFCK sous réserve d'enregistrement nominatif à priori.<br>Un listing nominatif est à établir. Il peut être saisi sur une base de données ou tenu sur la souche délivrée avec la commande Pass'Canoë. |
| **Prix** | - 9,70 € (vendu par 50 exemplaires) |

## CARTE DÉCOUVERTE : TITRE DE PARTICIPATION 1 JOUR

| | |
|---|---|
| **Délivrée à** | Toute personne pratiquant l'activité sur une durée inférieure à 24 heures. |
| **Peut être délivrée par** | - clubs affiliés<br>- membres associés<br>- membres conventionnés |
| **Durée de validité** | De l'heure de la délivrance jusqu'à minuit (le titre est délivrable du 1er septembre au 31 août). |
| **Ce qu'elle autorise** | - Participation à une opération promotionnelle (ex : 1000 Pagaies EDF, opération porte ouverte, embarquement immédiat, …).<br>- Participation à une épreuve de masse ou à une randonnée ponctuelle.<br>- Participation à une rencontre sportive amicale non inscrite au calendrier fédéral de compétition ou de loisir (ex : challenge inter entreprise, …).<br>- Pratique dans une embarcation louée dans une structure fédérale. |
| **Assurance** | Oui, dans les conditions définies par l'assureur de la FFCK sous réserve d'enregistrement nominatif à priori |
| **Prix** | - 0,60 € (vendue par 10 planches de 5 exemplaires) |

## UN DEMARRAGE DIFFICILE POUR LA NOUVELLE BASE DE DONNEES

Certains d'entre vous, ont peut être eu à subir les désagréments de ce début septembre relatifs à la mise en œuvre de l'évolution du système d'adhésion fédéral par Internet. Je comprends parfaitement vos réactions qui sont la preuve de votre souhait de pouvoir bénéficier des services sans faille de la part de votre siège fédéral.

Ce souhait, que nous nous efforçons toujours de satisfaire, n'a pu l'être complètement cette fois-ci et je vous demande de bien vouloir nous en excuser.

Enoncer telle ou telle raison ou rechercher une quelconque responsabilité ne nous avancerait à rien ; l'important n'est-il pas que notre fédération puisse disposer de l'outil le plus performant qui soit au service de tous.

Comme lors de toute innovation importante, il était à prévoir que certains seraient un peu déboussolés et que des « bugs » imprévisibles viendraient s'ajouter à la contrariété malgré toutes les précautions que nous avons pu prendre avec notre prestataire. Sachez que les dirigeants et le personnel du siège national sont toujours attentifs à vos remarques et qu'ils restent disponibles pour vous aider à résoudre vos difficultés dans la bonne humeur.

Je vous rappelle également que la Carte Canoë Plus n'est effectivement valable que pour la période du 1er septembre au 31 août de l'année suivante mais que la couverture d'assurance reste exceptionnellement acquise jusqu'au 31 décembre afin de permettre le renouvellement de la carte dans des délais raisonnables. Les personnes dont les clubs n'ont pu renouveler leur adhésion pour l'année 2003 restent donc assurées jusqu'à la fin de l'année civile 2002. La Carte Canoë Plus est obligatoire pour les compétitions.

Je profite de cette occasion pour vous annoncer que le module de notre site Internet fédéral « Mettons-nous aux défis » a été mis en ligne à ce jour. Les cadres et élus qui souhaitent formuler leur projet de développement peuvent donc y accéder dès aujourd'hui et y trouver toutes les informations et les services mis en œuvre par la fédération pour contribuer à la démarche de participation, annoncée et engagée lors de l'assemblée générale de mars 2002. Bonne visite, bon travail et surtout bons défis !

Je souhaite que cette période transitoire soit la plus courte possible et que, passé cette période d'adaptation, chacun saura utiliser ce nouvel outil au mieux de ses possibilités.

*Christian HUNAUT*

## INFOS PRATIQUES

Depuis le début des années 90, la base de données fédérale est accessible par Minitel et permet de traiter les éléments liés à l'affiliation et à l'adhésion. Cet outil a d'abord connu une première évolution en offrant une accessibilité par Internet. Aujourd'hui la place de ce média devient considérable et à partir de 2005, les bons vieux Minitels prendront place dans les musées.
Pour poursuivre et accompagner le projet de développement de l'ensemble de la fédération, l'Extranet (précédemment Intranet) a donc connu quelques évolutions. De plus, la mise en œuvre de la politique fédérale « un pratiquant, un titre » vient également agrémenter ce début de saison 2003.
Le principe en est toujours le même.

**UNE INFORMATION, UNE SAISIE**
Concrètement, cela se traduit par :
- un changement d'adresse Internet du site,
- une accessibilité nominative et un accès limité à Internet pour les comités départementaux, les comités régionaux et le siège fédéral.

Chaque responsable de structure, a reçu un courrier qui mentionne les éléments de connexion à l'Extranet.
L'adresse Internet est : http://www.ffck.org rubrique Extranet ou http://ffcanoe.cvf.fr
L'adresse minitel est : 3614 ou 3623 CLUBFFCK
Le code d'accès (Identifiant) correspond au numéro de carte Canoë Plus de la personne.
Celui-ci, ainsi que les mots de passe, doivent être rentrés en majuscule.
Cet accès permet de traiter l'affiliation et les adhésions ainsi que de consulter les informations relatives à la structure concernée.

**PREALABLE**
Pour accéder aux fonctionnalités liées à l'adhésion, chaque structure doit préalablement renseigner son bilan d'activité et comme auparavant son bureau.
Pour les utilisateurs d'Internet, pensez bien à suivre les indications de paramétrage proposées en page d'accueil lorsque vous vous connectez sur le site Extranet.


© A. Nouailhat

**CREER DES ACCES**
Les responsables de structure peuvent créer à une tierce personne un accès à l'Extranet fédéral en suivant la procédure suivante :
- dans le menu de la structure, aller dans l'onglet « code d'accès »,
- en bas de la liste cliquer sur « nouvel utilisateur »,
- indiquer les noms et prénoms de la personne à qui vous souhaitez donner l'accès,
- dans la ligne « recherche restreinte à cette structure » cliquer sur « non »,
- cliquer sur la commande « rechercher »,
- sélectionner la personne,
- choisir l'accès « administrateur » l'ensemble des fonctions ou « consultant » pour lecture simple,
- cliquer sur « créer l'accès ».

Le nom d'utilisateur et le mot de passe vous sont alors donnés et l'accès est effectivement créé.

**CREDIT FORFAITAIRE DE 13 CARTES CANOE PLUS**
La décision prise au niveau fédéral de corréler la prise de la première licence à l'ouverture d'un crédit forfaitaire correspondant à 13 Cartes Canoë Plus adultes résulte du souci d'éviter la radiation de nombreux clubs pour nombre insuffisant d'adhérents. Le montant de ce crédit, s'il équivaut à 13 Cartes Canoë Plus adultes peut bien sûr (hormis les cartes des 3 membres du bureau) être utilisé pour la prise de Cartes Canoë Plus jeunes, au prix de ces cartes (27,5 €).
Concrètement :
Dès la première prise de licence, ouverture de crédit pour la structure : 13 x 36,5 = 474,5 €.
Débit de 3 Cartes Canoë Plus (membres du bureau) 3 x 36,5 = 109,5 €.

## INFOS PRATIQUES (suite)

Reste un crédit pour prise de Cartes Canoë Plus adultes ou Cartes Canoë Plus jeunes de 365 €.
Ce crédit peut donc être utilisé pour la prise d'environ 13 Cartes Canoë Plus jeunes.

**REGLEMENTS SPORTIFS**
D'autre part, comme l'impose l'article 46 des règlements sportifs communs, un titre 2003 est indispensable pour participer à des compétitions de la saison 2003. Ce n'est donc pas une nouveauté mais la simple application des règlements.
Si ces formalités contraignent un peu chaque structure fédérale, elles sont nécessaires pour une bonne saison 2003 et pour naviguer bien couvert.

**PRISE D'EFFET DES GARANTIES**
Pour les Cartes Canoë Plus 2003, les garanties sont acquises dès l'enregistrement sur Internet ou sur Minitel pour la période du 1er septembre au 31 août de l'année suivante. Elles peuvent être délivrées du 1er septembre au 31 août.

Pour les Cartes Découverte, les garanties sont acquises dès la souscription et pour une durée d'un jour. Elles peuvent être délivrées du 1er septembre au 31 août.

Pour les Pass' Canoë, les garanties sont acquises dès la souscription et pour une durée de trois mois. Ils peuvent être délivrés du 1er septembre au 31 août.

Pour plus de précisions, consultez le Guide Club 2003 aux pages adhésion.

Outre les difficultés liées aux nouveautés, notre prestataire qui a développé et qui gère la base de données a rencontré quelques problèmes liés à l'exploitation du système informatique. Compte tenu du professionnalisme de celui-ci, les difficultés ont été surmontées ou sont en passe de l'être et ce début de saison difficile ne devrait bientôt n'être plus qu'un mauvais souvenir.

## STATISTIQUES FEDERALES

La répartition des titres fédéraux (Cartes Canoë Plus, Cartes Découverte, passeports régionaux) et passeports Pagaies Couleurs, des passeports régionaux au 1er Septembre 2002 vous est présentée ci-dessous.

| Comité régional | Cartes Canoë Plus au 1er septembre 2001 | Cartes Canoë Plus au 1er septembre 2002 | Progression en % | Cartes Découverte 1 jour | Cartes Découverte 7 jours | Passeports Pagaies Couleurs | Passeports régionaux | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 Alpes Provence | 1082 | 1100 | 101.66 | 1000 | 280 | 427 | | 2807 |
| 2 Alsace | 1018 | 998 | 98.04 | 5700 | 1040 | 260 | | 7998 |
| 3 Aquitaine | 1805 | 1792 | 99.28 | 2380 | 160 | 329 | | 4661 |
| 4 Pays de Loire | 2151 | 2215 | 102.98 | 6540 | 140 | 823 | | 9718 |
| 5 Auvergne | 579 | 551 | 95.16 | 860 | 60 | 60 | | 1531 |
| 6 Bourgogne | 1314 | 1249 | 95.05 | 1680 | 280 | 395 | 476 | 4080 |
| 7 Bretagne | 3277 | 3372 | 102.90 | 7960 | 300 | 666 | 1920 | 14218 |
| 8 Centre | 1291 | 1334 | 103.33 | 4620 | 120 | 430 | | 6504 |
| 9 Champagne Ardenne | 821 | 809 | 98.54 | 1800 | 160 | 341 | | 3110 |
| 10 Côte d'Azur | 1092 | 1308 | 119.78 | 1440 | 260 | 277 | | 3285 |
| 12 Nord Pas de Calais | 1330 | 1334 | 100.30 | 8260 | 800 | 365 | | 10759 |
| 13 Franche Comté | 908 | 843 | 92.84 | 1900 | 20 | 195 | | 2958 |
| 14 Ile de France | 2420 | 2266 | 93.64 | 3980 | 340 | 1065 | | 7651 |
| 15 Languedoc Rouss. | 753 | 764 | 101.46 | 1180 | 0 | 503 | | 2447 |
| 16 Limousin | 416 | 414 | 99.52 | 1000 | 0 | 100 | | 1514 |
| 17 Lorraine | 1170 | 1114 | 95.21 | 4320 | 1040 | 240 | | 6714 |
| 18 Rhône Alpes | 2100 | 2289 | 109.00 | 12160 | 520 | 487 | 497 | 15953 |
| 19 Midi Pyrénées | 1058 | 1025 | 96.88 | 3220 | 80 | 658 | | 4983 |
| 20 Normandie | 1575 | 1616 | 102.60 | 1920 | 40 | 15 | | 3591 |
| 21 Picardie | 933 | 973 | 104.29 | 3560 | 220 | 220 | | 4973 |
| 22 Poitou Charentes | 1065 | 1012 | 95.02 | 4020 | 240 | 230 | | 5502 |
| 25 Réunion | 228 | 313 | 137.28 | 1160 | 480 | 115 | | 2068 |
| 26 Corse | 57 | 63 | 110.53 | 440 | 80 | 80 | | 663 |
| 27 Guadeloupe | 257 | 275 | 107.00 | 0 | 20 | 77 | | 372 |
| 28 Martinique | 89 | 42 | 47.19 | 100 | 20 | 10 | | 172 |
| 29 Guyane & Pirogue | 423 | 315 | 74.47 | 340 | 80 | 80 | | 815 |
| 30 ST Pierre et Miquelon | 0 | 0 | - | 0 | 0 | 0 | | 0 |
| 31 Mayotte | 0 | 0 | - | 0 | 0 | 0 | | 0 |
| 32 Nelle Calédonie | 0 | 0 | - | 0 | 0 | 0 | | 0 |
| 33 Polynésie | 0 | 0 | - | 0 | 0 | 0 | | 0 |
| 34 Wallis et Futuna | 0 | 66 | - | 0 | 0 | 0 | | 66 |
| UCPA | | | | | | 3040 | | 3040 |
| **TOTAL** | **29234** | **29474** | **100.82%** | **82540** | **6780** | **11488** | **2893** | **133175** |

# SAISIE D'UNE MANIFESTATION SUR EXTRANET

Vous avez maintenant tous accès à l'Extranet fédéral avec les nouveaux codes qui vous ont été diffusés par le service Adhésion/Affiliation.

Dans la page d'accueil, vous avez une rubrique : Gestion Sportive qui vous permet de :
– Consulter le calendrier des différentes années avec des choix multiples,
– Modifier une manifestation déjà saisie
  • par votre club,
  • pour les comités départementaux, par votre comité départemental ou les clubs de votre comité départemental
  • pour les comités régionaux : par votre comité régional, vos comités départementaux et les clubs de votre comité régional.
– Créer une nouvelle manifestation.

**Quelques rappels sur la saisie des manifestations :**

Le calendrier national 2003 est clos et validé. Toute modification doit faire l'objet de l'accord de la commission nationale de l'activité concernée et de la commission du sport de compétition.

Les comités régionaux peuvent (avec leur code) saisir les manifestations régionales avec comme structure organisatrice un de leurs comités départementaux ou un de leurs clubs (cela sera beaucoup plus simple avec la nouvelle base pour la saisie directe de l'adresse puisque la base calendrier est en liaison directe avec la base structure et la base adhérent).

Les comités départementaux peuvent (avec leur code) saisir les manifestations régionales avec comme structure organisatrice un de leurs clubs.

Toute saisie d'une manifestation nationale ou internationale sur le calendrier 2004 est considérée comme une candidature jusqu'à adoption du calendrier 2004 par la commission du sport de compétition.

**Saisie, mode d'emploi :**

Cliquer sur créer une épreuve.
Vous arrivez sur la page 1 : *Renseignements d'une manifestation.*
Pour les clubs : le numéro de votre structure apparaît comme structure organisatrice.
Pour les comités régionaux ou départementaux : choisissez d'abord la structure organisatrice en cliquant sur l'enveloppe. Vous pouvez alors soit mettre votre numéro de structure ou donner le numéro de la structure organisatrice concernée. Pour valider la structure, cliquez sur la petite maison.
Remplissez ensuite tous les champs soit en saisie directe clavier, soit en utilisant les menus déroulant.

Attention : certains codes de manifestations ne permettent pas de rentrer dans les classements nationaux. Dans ce cas, un message s'affiche au moment de la validation de la manifestation. Si la manifestation que vous organisez doit rentrer dans les calculs de points de vos compétiteurs, choisissez les codes en vous référant au tableau de saisie dans le Guide Club 2003 page 193.

Validez votre manifestation et vous arrivez à la deuxième page qui va vous permettre de :

1ère enveloppe *Manifestation :* modifier les informations précédemment saisies si vous constatez une erreur.

2ème enveloppe *Catégories admises :* modifier les informations sur les bateaux, les distances, les catégories d'âge admises pour la manifestation que vous organisez. Toutes les manifestations nationales sont déjà paramétrées en fonction des règlements nationaux. Pour les manifestations régionales, le plus large choix a été laissé afin de permettre tout type d'animation régionale. A vous de restreindre les critères en fonction de chaque organisation.

3ème enveloppe *Informations complémentaires :* vous permet de renseigner le lieu de la manifestation, de donner un nom spécifique différent de celui saisi en création de manifestation, d'indiquer le numéro du département.

4ème enveloppe *Autres informations :* contient toutes les informations sur votre manifestation :
Plan d'eau – heure de début – heure de fin – longue distance (oui ou non) – l'adresse de votre site Internet – le montant des inscriptions par bateau, par personne adhérent ou non adhérent, caution – les informations diverses – les informations hébergement/restauration – les informations rivières – le programme des courses et **la demande de lâcher d'eau (voir procédure ci-après).**

En plus de ces 4 parties de validation de votre manifestation, vous avez également 3 sous enveloppes pour indiquer : dans informations complémentaires le nom du R1 (par son nom et avec soit l'adresse qui figure sur sa fiche adhérent, soit l'adresse de la structure organisatrice) et dans autres informations : le nom de la personne responsable des inscriptions (par son nom et avec soit l'adresse qui figure sur sa fiche adhérent, soit l'adresse de la structure organisatrice).

Pour sortir, si tout est ok, cliquez sur retour.
Vous avez également un menu déroulant "actions" qui vous permet de :

1. Annuler la manifestation.
2. Pour les comités régionaux : de valider la manifestation, c'est-à-dire de valider la candidature à une manifestation nationale ou internationale libre dans l'élaboration des nouveaux calendriers.
3. Dupliquer la manifestation vers un calendrier ultérieur (de 2002 vers 2003, de 2003 vers 2004 ou 2005).
4. Dupliquer une manifestation sur le calendrier de la même année : par exemple pour les sélections championnats de France N1 slalom : saisir la course du samedi, la dupliquer, vous n'avez plus que les dates du dimanche à modifier sur le duplicata. De même pour un challenge Jeunes ou un championnat régional (kayak polo ou en plusieurs manches).

Pour cela, choisir l'action dans le menu déroulant et cliquer sur "appliquer".
Pour revenir au départ, cliquez sur Retour.

**Modification : mode d'emploi :**

A partir des critères qui vous sont proposés (n° de structure, à partir de, activités, etc.…) faites votre requête pour trouver la manifestation à modifier puis cliquez sur "rechercher".
Cliquez dans la liste obtenue sur la manifestation à modifier, puis modifier les zones nécessaires comme indiquer dans "saisie : mode d'emploi".
Après toutes les modifications nécessaires effectuées, cliquez sur "retour" pour valider et revenir à la liste des manifestations.

**Procédure de saisie de la demande de lâcher d'eau :**

Si vous cliquez sur oui, après avoir validé la fiche "autres informations" vous verrez une lettre s'afficher en face de lâchers d'eau. Cliquez sur lettre et vous arrivez à la saisie de votre demande. Pour l'instant aucun parcours n'a été pré saisi. Mais dès que vous aurez saisi votre parcours il restera en mémoire et vous pourrez l'utiliser aussi souvent que vous organiserez une manifestation sur ce parcours. Saisissez d'abord votre comité régional d'appartenance et cliquez sur nouveau parcours dans le menu déroulant. Donnez un nom à votre parcours et cliquez sur nouvelle rivière dans le menu déroulant. Indiquez le nom de la rivière et le département.

Indiquez ensuite le nom de la personne à contacter concernant ce lâcher d'eau ou le nom du R1 de la manifestation le cas échéant.

Après validation de ces renseignements, vous arrivez au tableau de demandes de lâchers où vous devez renseigner :
Le jour, la date, l'heure, le débit minimum, le débit idéal, l'activité concernée, le niveau de la manifestation (de départemental à international), le type de manifestation (stage, compétition etc… voir menu déroulant) et la priorité (ne mettez pas tous vos lâchers d'eau en priorité 1, vous risquez fort de ne pas obtenir celui qui est vraiment important).
Validez ces demandes et vous revenez sur la fiche de la manifestation.

Ce mode d'emploi est en constante évolution. N'hésitez pas à faire part de vos remarques ou interrogations au secteur Activités pour qu'il puisse être amélioré.
Contact : Hélène Bourdon au 01 45 11 08 58
E-mail : hbourdon@ffcanoe.asso.fr.

# LE CANOE KAYAK A LA REUNION

La Réunion, île de l'océan Indien, est une terre de contraste.
Cette île magnifique offre des conditions de pratique de canoë-kayak en eau calme, mer et rivière avec un climat favorable permettant de naviguer toute l'année dans des températures entre 22 et 32°. On retrouve trois activités pratiquées en championnat, le Kayak Polo, la Descente, le Slalom, et en démonstration le Kayak de Mer. La discipline pilote reste le Kayak Polo, mais les activités d'eau vive se dynamisent, et se rapprochent.

**Un pôle Outremer :**

Concernant la pratique sportive à la Réunion, le comité régional vient d'ouvrir sa toute première structure d'entraînement et de formation labellisée « Pôle outremer » par le ministère des Sports. Ce pôle est situé sur la région Est de l'île, avec l'objectif de favoriser l'accès des jeunes kayakistes réunionnais au haut niveau et de les préparer à la mobilité. Cette ouverture est la conséquence directe des résultats sportifs obtenus depuis trois années consécutives aux championnats de France de Kayak Polo.

1999 :
- Champion de France UNSS collège de Sainte Suzanne
- Club Takamaka Médaille de Bronze au championnat de France N.3 Masculin

2000 :
- Club Takamaka champion de France N.3 Masculin
- Club Niagara champion de France cadet

2001 :
- Champion de France UNSS collège Sainte Suzanne.
- Club Niagara champion de France N.3 Masculin
- Club Aquayak Ludovic JUGUANT 25ème place en cadet d'eau vive.

2002 :
- Médaille de Bronze masculin national 2, club de TAKAMAKA
- Champion et vice-champion UNSS collège de Sainte Suzanne
- Champions de France cadette et cadet
- Participation de Jasmine HOARAU au stage de sélection équipe de France Kayak Polo.

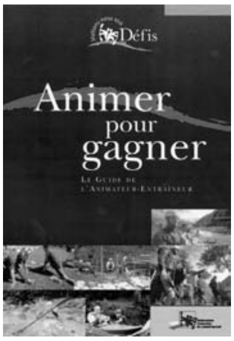
**Le développement dans l'Océan indien :**

Le Comité Régional de Canoë Kayak de la Réunion, regroupant six clubs, est aujourd'hui la structure pilote du canoë-kayak de l'océan indien et ouvre ses portes sur les îles voisines. L'objectif de notre démarche est de créer des échanges inter-clubs et d'inscrire les activités du canoë-kayak aux jeux des Iles de l'océan Indien, qui ont lieu tous les quatre ans. Pour le moment, il existe deux échanges entre Mayotte et Madagascar, et bientôt les Seychelles. Reste à investir l'île Maurice située à 200 kilomètres à l'Est de notre île.

**Recrutement de cadres à la Réunion :**

Les ambitions du comité régional ne s'arrêtent pas là, notre souhait est de renforcer l'entraînement du Kayak Polo et de développer les activités d'eau vive et de mer. Nous avons la chance d'avoir des structures clubs implantées sur des endroits stratégiques de l'île, proches des sites de pratique, pour dynamiser nos activités. Notre seul problème est le manque de cadres spécialisés, pour atteindre nos objectifs. Donc n'hésitez plus, venez nous aider à développer le canoë-kayak au soleil !
Contacter-nous au 02 62 52 13 35 ou 06 92 66 83 37 et sur
Internet : reunion@ffcanoe.asso.fr ou chantal.nckc@wanadoo.fr

*Hervé PIAUT*
*CRCK Réunion*




# ANIMER POUR GAGNER

Depuis le retour des jeux olympiques de Sydney, un groupe d'entraîneurs experts travaille à l'écriture d'un ouvrage de référence sur la formation sportive initiale des jeunes pagayeurs. Il s'agit également de créer un guide pratique pour les cadres, qui pourront y trouver des règles simples de méthodologie de l'animation et de l'entraînement.

Cet ouvrage, première déclinaison du nouveau projet de développement, sera présenté le 30 novembre et le 1er décembre lors du colloque des entraîneurs dont il sera le thème central.

**L'animateur-entraîneur**
Il s'agit de proposer un contenu cohérent à l'animateur-entraîneur de club qui accueille les jeunes pratiquants tout au long de la saison. Cet animateur est le premier responsable de la construction de la culture sportive du jeune pagayeur. Il doit pouvoir aborder tous les aspects de la formation d'un futur « athlète », en veillant à varier les situations autant pour intéresser et fidéliser le jeune pratiquant que pour élargir sa culture sportive. Le jeune pagayeur adhère souvent plus à la personnalité de son formateur qu'à une démarche volontaire et systématique d'entraînement.
Les situations proposées peuvent être mises en œuvre dans tous les clubs, sans distinction de taille et de niveau d'équipement. Le guide permet à l'entraîneur de situer son action par rapport à la multitude des approches possibles dans la formation du pratiquant. Il situe son rôle dans l'acquisition des qualités fondamentales tout en respectant l'esprit d'animateur et d'organisateur du « jeu » qui reste la caractéristique d'une animation bien menée.

**Les pratiquants**
La tranche d'âge concernée par le guide va de 10 à 14 ans.
La catégorie Cadet constitue, pour notre discipline, la charnière avec une pratique compétitive plus déterminée et supposant une démarche d'entraînement plus spécifique en bateau comme en préparation physique généralisée. Pour les catégories Benjamins et Minimes, on proposera des activités polyvalentes de développement des qualités fondamentales athlétiques et spécifiques.
L'objectif est, dans tous les cas, l'obtention d'un niveau de base « idéal », qui n'hypothèque pas les chances de poursuivre une progression vers les filières sportives de haut niveau.

**Le jeu avant les résultats**
Il semble important d'insister sur la nécessité de penser et proposer les contenus comme les formes de travail, dans un esprit d'animation, de jeu, essentiel à l'adhésion des enfants à l'activité. Cela suppose chez l'animateur-entraîneur un détachement vis-à-vis des résultats à court terme, soutenu en cela par des dirigeants capables de penser en terme de résultats sportifs à long terme ou simplement d'une formation sportive complète et fidèle.

**Les auteurs au colloque des entraîneurs**
Le colloque des entraîneurs, qui se tiendra à l'INSEP du 30 novembre à partir de 14 heures au dimanche 1er décembre à 15heures 30, vous permettra de faire plus ample connaissance avec le guide de l'animateur-entraîneur et ses témoins, qui apportent de nombreux témoignages de terrain en regard des prescriptions. Ses auteurs, Jean-Christophe GONNEAUD, Yves MASSON, Jean-Michel PRONO et Pierre SALAME, seront également à votre disposition.

Conditions d'inscription : voir Guide des formations 2002 page 5 ou Nathalie REZPSKA au 01 45 11 08 56

# RELEVES DE DECISIONS : DU BUREAU EXECUTIF ET DU CONSEIL FEDERAL

**Relevé de décisions duBureau exécutif du 07/06/2002 :**

- *Clubs affiliés :*
  **BEX-89/2002/0607-I.1.a. :** Sport Evènements – Bouches du Rhône (Alpes Provence).
  **BEX-89/2002/0607-I.1.b. :** Foix Canoë-Kayak Eau Vive – Ariège (Midi Pyrénées).
  **BEX-89/2002/0607-I.1.c. :** Le club « Descente en Eau Vive de Paris » – Paris (Ile de France) est radié à sa demande.
- *Membres associés :*
  **BEX-89/2002/0607-I.1.d. :** Aulne Loisirs Plaisance – Finistère (Bretagne).
  **BEX-89/2002/0607-I.1.e. :** Centre de Formation Nautique Soustonnais – Landes (Aquitaine).
  **BEX-89/2002/0607-I.1.f. :** Armonia – Vendée (Pays de la Loire).
  **BEX-89/2002/0607-I.1.g. :** Aqua Rêve – Alpes-Maritimes (Côte d'Azur).
- *Comptes-rendus approuvés :*
  **BEX-89/2002/0607-I.2.a. :** Compte-rendu de la commission sportive du 1er juin 2002 - Accord du Bureau exécutif sur le nouveau concept Fête du Nautisme et 1000 Pagaies. Le Bureau exécutif est très favorable à une évolution de la construction pluriannuelle du calendrier sportif avec des prestations du siège national négociées pour les organisateurs. Le Bureau exécutif souhaiterait que le calendrier général de la Fédération Française de Canoë-Kayak (formation, réunions,…) soit construit sur le même échéancier et en corrélation avec le calendrier sportif.
  **BEX-89/2002/0607-I.2.b. :** Compte-rendu de la commission slalom du 22 juin 2002 - Rappel du Bureau exécutif à la commission Slalom que le Président est élu lors des plénières par les représentants des régions dûment mandaté pour le comité directeur régional. Le projet de composition de la commission est soumis à une validation par la plénière 2002.
- **BEX-89/2002/0607-II.1. :** Modification des statuts suite au décret n° 2002-648 du 29 avril 2002 - « Il est proposé à l'ensemble des fédérations concernées de transmettre à la Direction des Sports, sous le timbre du bureau DS 1 J, dès réception de la présente et en tout état de cause avant le 30 juin 2002, les prévisions de modifications de leurs statuts et celles du calendrier relatif aux convocations des instances devant adopter lesdites modifications. ». Patrice HAVY va transmettre les informations demandées au ministère des Sports. Ce dossier est à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil fédéral.
- **BEX-89/2002/0607-II.2. :** Validation du calendrier sportif 2003 - Validation du calendrier sportif 2003 par le Bureau exécutif. .
- **BEX-89/2002/0607-II.3. :** Présence des membres du Bureau exécutif aux Championnats du Monde de Bourg Saint Maurice 2002 - Vincent BLANCHET, Patrice HAVY, Vincent HOHLER et Eric POULHE seront à Bourg Saint Maurice du 20 au 26 août.
- **BEX-89/2002/0607-II.5. :** Radiation des clubs FFCK 2001 - Débloquer tous les comptes. Informer tous les clubs (municipalité, comité départemental et comité régional) de la nécessité d'être à 15 adhérents fin avril 2002 et de la nouvelle mesure pour 2003.
- **BEX-89/2002/0607-III.2. :** Tenues des officiels FFCK (Bureau exécutif, présidents des commissions) - Une tenue officielle FFCK sera proposée pour les membres du Bureau exécutif, les présidents des commissions nationales et des groupes de suivi ainsi que la Présidente du Conseil fédéral. Les personnes concernées et qui devront absolument être présentes au prochain Conseil fédéral le 29 juin pour la prise des mesures sont : Christian HUNAUT, Patrice HAVY, Éric POULHE, Patrick BERARD, Vincent BLANCHET, Vincent HOHLER, Antoine GOETSCHY, Sylvaine DELTOUR, Jean-Louis OYON, Yannick LEBORGNE, Dominique LEBELLOUR, Thierry MOURAUD, Emmanuel GIRARD, Jane THEZIER-BRISSAUD.

**Relevé de décisions du Bureau exécutif du 28/06/2002 :**

- *Clubs affiliés :*
  **BEX-90/2002/0628-I.1.a. :** Club Nautique St Gildas – Loire Atlantique (Pays de la Loire).
- *Membres associés :*
  **BEX-90/2002/0628-I.1.c. :** Maison Pour Tous Leo Lagrange – Pyrénées Atlantique (Aquitaine).
  **BEX-90/2002/0628-I.1.d. :** Club Nautique Bainais Voile – Ile et Vilaine (Bretagne).
  **BEX-90/2002/0628-I.1.e. :** DOLLFIN SARL – Haute Corse (Corse).
- *Comptes-rendus approuvés :*
  **BEX-90/2002/0628-I.2.a. :** Compte-rendu de la réunion du 18 juin 2002 entre Olivier BOCCANFUSO et Rémy MASSON : Compte-rendu non soumis à validation du Bureau exécutif.
  **BEX-90/2002/0628-I.2.b. :** Compte-rendu de la réunion du Bureau Enseignement du 1er juin 2002 : Compte-rendu validé.
  **BEX-90/2002/0628-I.2.c. :** Compte-rendu de la réunion du Bureau Course en Ligne du 18 juin 2002 : Compte-rendu validé.
- **BEX-90/2002/0628- II.1. :** Préparation du Conseil fédéral du 29 juin 2002 Révision des sujets à l'ordre du jour et ajouts ou modifications éventuelles.
- **BEX-90/2002/0628-II.2. :** Projet de convention entre les centres partenaires DPAL et la FFCK - Accord du Bureau exécutif avec quelques modifications.
- **BEX-90/2002/0628-II.3. :** Devis pour la traduction des Directives Européennes des eaux de baignade - A voir traduction qui a vraisemblablement été faite. A voir Ministère de la Santé ou autres.
- **BEX-90/2002/0628-II.4. :** Formes et modalités de mise en œuvre des titres fédéraux pour la saison 2003 - A voir au Conseil fédéral.
- **BEX-90/2002/0628-II.5. :** Tarifs de l'assurance MAIF - La proposition de la MAIF est acceptable sur le principe. Réponse à faire particulièrement sur les aspects tarifaires. Il reste cependant certains points à préciser.
- **BEX-90/2002/0628-II.6. :** Tarifs des titres fédéraux pour la saison 2003 - Accord du Bureau exécutif sur le tableau proposé avec quelques modifications.

**Relevé de décisions du Bureau exécutif du 25/07/2002 :**

- *Clubs :*
  **BEX-91/2002/0725-I.1.a. :** Canoë-Kayak Club Carlux - Dordogne (Aquitaine).
- *Membres associés :*
  **BEX-91/2002/0725-I.1.b. :** Aboard Rafting SARL (Alpes Provence).
  **BEX-91/2002/0725-I.1.c. :** Base Nautique Municipale de Luçon (Pays de la Loire).
- *Comptes-rendus approuvés :*
  **BEX-91/2002/0725-I.2.a. :** Relevé de décisions du Conseil fédéral du 29 juin 2002 - Relevé de décisions diffusé aux membres du Bureau exécutif pour relecture avec quelques modifications. A diffuser.
- **BEX-91/2002/0725-II.1. :** Choix d'un logisticien pour la Boutique - Accord pour le choix du prestataire AOC.
- **BEX-91/2002/0725-III.1. :** Préparation des EGSF et du colloque développement en région et plénières - Les EGSF se tiendront pour leur conclusion finale nationale le 8 décembre 2002. Le Bureau exécutif mandate Vincent HOHLER pour faire une proposition de programme incluant le colloque développement en région, les plénières et les EGSF.
- **BEX-91/2002/0725-III.2. :** Bilan du SNDF 1999-2002 et présentation synthétique du SNDF 2003-2006 - Une concertation avec les responsables de secteur de la FFCK est prévue début septembre. Les grandes lignes du SNDF version 2 doivent être validées pour la mi-septembre, pour une sortie du guide des formations 2003 pour la mi-novembre.
- **BEX-91/2002/0725-III.3. :** Réécriture du code du pratiquant - Accord sur le principe d'un code du pratiquant à réécrire. Il faut définir de façon précise l'objectif du code du pratiquant. Cependant, il est fortement axé sur l'environnement. Il semble au Bex nécessaire de compléter les aspects sécurité et pratique de l'activité. A l'issue, un travail de rédaction et de mise en forme s'avère nécessaire. Ce document doit être une déclinaison du projet de développement fédéral. Sur chaque item, il semble man-

quer une explication de ce qu'il y a à faire en complément d'une présentation synthétique.

- **BEX-91/2002/0725-III.4. :** Point budgétaire fin juin 2002 - La convention d'objectifs venant d'être établie, nous avons le chiffre de la subvention du Ministère des Sports. Le trésorier va établir une proposition de budget modificatif en prenant en compte l'arrêté à fin juin.
- **BEX-91/2002/0725-III.5. :** Conditions de commande à JED - A l'arrêté de fin juin, le budget alloué à « l'accès à l'eau » pour l'année 2002 est déjà dépassé. Pour permettre un meilleur suivi du budget sur le plan financier, chaque commande au cabinet JED devra faire l'objet d'un bon de commande co-signé par le responsable du secteur et le vice-président délégué aux services, même chose pour la mise en paiement de la facture à la comptabilité, comme pour tous les autres engagements de dépense et factures. Vu l'augmentation conséquente de ce poste budgétaire depuis plusieurs années, il va devenir nécessaire d'envisager un co-financement avec la structure fédérale demandeuse. Le siège fédéral ne doit intervenir en dernier recours que lorsque toutes les autres solutions ont été épuisées. Pour vérifier cet état de fait, il est nécessaire de disposer d'un historique de la situation avant d'engager une action fédérale (réalisation d'une fiche de suivi).
- **BEX-91/2002/0725-III.6. :** Site Internet de l'EEV St Pierre de Bœuf - Accord du Bureau exécutif pour la création d'un site dont le siège fixe la charte et fournit l'hébergement et l'EEV réalise le développement et la mise à jour.

**Relevé de décisions du Bureau exécutif du 20/09/2002 :**

- *Clubs :*
  **BEX-92/2002/0920-I.1.a. :** Canoë-Kayak Club Carlux - Dordogne (Aquitaine).
  **BEX-92/2002/0920-I.1.a. :** Cercle Nautique de Schoelcher (Martinique) : sursis à statuer sous réserve de mise en conformité des statuts.
  **BEX-92/2002/0920-I.1.b. :** Club de Canoë-Kayak de la Boulogne – Vendée (Pays de la Loire).
  **BEX-92/2002/0920-I.1.c. :** Association de Canoë-Kayak Malemortois – Corrèze (Limousin) : changement de nom et de statuts.
  **BEX-92/2002/0920-I.1.d. :** La Roche Derrien Canoë-Kayak – Côte d'Armor (Bretagne).
  **BEX-92/2002/0920-I.1.e. :** Canoë Kayak de Doizieux la Terrasse sur Dorlay – Loire (Rhône-Alpes) : changement de nom et de statuts.
- *Membres associés :*
  **BEX-92/2002/0920-I.1.f. :** Aventure Dordogne Nature - Corrèze (Limousin).
- **BEX-92/2002/0920-II.1. :** Validation du lieu de l'assemblée générale 2002 – Le Bureau exécutif décide d'organiser l'assemblée générale le samedi 5 avril 2002 dans un lieu à détermine, par exemple l'INSEP ou autre mais à coût limité (FIAP, ATRIA, EDF, Joinville, etc…).
- **BEX-92/2002/0920-II.2.a. :** Salon Nautique du 6 au 16 décembre 2002 - Le souhait de la FFCK consiste à obtenir un minimum de 50 m2 dans le Hall 1, près des collectivités et au maximum à gérer l'animation avec prise en charge par l'OIP dans le Hall 2. Si la FFCK n'est pas dans le Hall 1, il n'y aura pas de présence institutionnelle au Salon Nautique et l'organisation de l'animation sera à revoir.
- **BEX-92/2002/0920-II.2.b. :** Regroupement des 6, 7 et 8 décembre 2002 - Il faut d'abord boucler les aspects logistiques et évaluer les présents possibles suivant les jours. Les besoins en espaces, restauration, hébergement pour le colloque, les plénières et la nuit nautique. Des règles claires de prise en charge doivent être édictées. Une réunion de définition du concept et des thèmes de réflexion sera réalisée entre Vincent HOHLER, Christian HUNAUT, Sylvaine DELTOUR, Antoine GOETSCHY et Rémy MASSON puis ensuite les groupes de travail constitués seront sollicités.
- **BEX-92/2002/0920-II.2.bis. :** Soirée des Pagaies d'Or le 7 décembre 2002 - Accord du Bureau exécutif pour une validation de la liste des récipiendaires lors de la réunion du jeudi 7 novembre. Validation des propositions de composition du groupe de réflexion. Peu de modifications seront faites en 2002, en revanche, il faudra vraiment bien organiser la soirée des Pagaies d'Or en 2003. Le principe de création d'un jury est à étudier.
- **BEX-92/2002/0920-II.3. :** Dates de prochaines réunions du Bureau exécutif - Vendredi 4 octobre 2002 de 18h00 à 22h00 au siège fédéral (préparation de l'ordre du jour du Conseil fédéral) - Jeudi 7 novembre 2002 de 18h00 à 22h00 au siège fédéral (validation de l'ordre du jour du Conseil fédéral) - Vendredi 15 novembre 2002 de 17h00 à 21h00 au siège fédéral - Vendredi 29 novembre 2002 de 18h00 à 22h00 au siège fédéral (préparation du regroupement des 6, 7 et 8 décembre) - Vendredi 20 décembre 2002 de 17h00 à 21h00 au siège fédéral (repas à 21h00 à l'extérieur).

**Relevé de décisions du Conseil fédéral du 29/06/2002 :**

- **CFD/2002/0629-II.A. :** Compte-rendu - Modification du compte-rendu : modification de Jean-Pierre VAUTHIER excusé et non absent. Compte-rendu du Conseil fédéral du 9 mars 2002 : approuvé. Relecteurs du prochain compte-rendu : à définir.
- **CFD/2002/0629-II.B. :** Projet de convention avec la Fédération Tahitienne de Va'a - Accord du Conseil fédéral à l'unanimité sur le projet de convention avec la Fédération Tahitienne de Va'a (FITV).
- **CFD/2002/0629-II.C. :** Projet Boutique Fédérale - Le bail n'est pas reconduit sur le site de Metz. Le Conseil fédéral, au nom de l'ensemble de la fédération, remercie le travail effectué par Annette VAL. Plan d'action à court terme (juillet 2002) : fermeture du site de Metz, recentralisation de la gestion de la boutique et du stock à Joinville, intégration de Marie-Thérèse JOLLAIN à l'équipe de Joinville, recherche d'une société de logistique pour la gestion des stocks de l'ensembles des produits : marques FFCK, librairie, textile, accessoires. Plan d'action à court terme à moyen terme (septembre-décembre 2002) : constitution du catalogue de référence pour la prochaine saison : librairie, textile, accessoires, création et développement du site « Boutique en ligne » avec paiement sécurisé, mise en place du mode de fonctionnement « back-office », mise en ligne du site « Boutique en ligne » et promotion.
- **CFD/2002/0629-II.D. :** Evolution de l'assemblée générale et des réunions Plénières et Colloque Développement en Région - Assemblée générale sur une seule journée avec prise en charge du déplacement par les comités régionaux : adopté et planifiée le 5 avril 2003. Plénières et Colloque Développement en Régions couplé avec la soirée de gala avec prise en charge du déplacement par le siège fédéral : adopté et planifié du 6 au 8 décembre 2002. Présence des présidents de comités régionaux et départementaux sur le Colloque Développement en Région : adopté. Information urgente à faire sur ce sujet aux participants (ID, CKI,…). Les groupes de travail qui suivent ce dossier sont « animation de séminaires » et « vie associative ».
- **CFD/2002/0629-II.E. :** Nouvelle composition de la commission fédérale médicale - Nomination d'un médecin Conseiller Technique Fédéral National, Dr Alain HELLUWAERT, sous la double responsabilité du Médecin Fédéral National et du Directeur Technique National. Médecin Fédéral National nommé par le Président fédéral et confirmé par le MJS, membre du Conseil fédéral : Dr Daniel KOECHLIN. Président de la Commission Médicale : Dr François CARRE.
- **CFD/2002/0629-II.F. :** Projet de Développement Fédéral - Validation de l'échéancier par le Conseil fédéral.
- **CFD/2002/0629-II.G. :** Règlement commun - Accord du Conseil fédéral à l'unanimité pour le règlement commun.
- **CFD/2002/0629-II.H. :** Règlements spécifiques : Wave ski : adopté, Merathon : adopté, Slalom : adopté, Descente : adopté, Course en Ligne : adopté, Freestyle : adopté, Marathon : adopté, Kayak polo : adopté et NEV FFCK/FFESSM : adopté. Accord du Conseil fédéral à l'unanimité pour les règlements spécifiques après quelques modifications.

• **CFD/2002/0629-II.I. :** Tarifs des titres fédéraux :

| | Prix 2002 en € | Prix 2003 en € | Evolution en % |
|---|---|---|---|
| Carte Canoë Plus Adulte | 35,50 | 36,50 | 2,80 |
| Carte Canoë Plus Jeune | 27,50 | 27,50 | 0 |
| Carte Canoë Plus Indépendant | 40 | 45 | 12,50 |
| Prix assurance MAIF CC+ adultes | 3 HT | 3,13 HT | 4,30 |
| Prix assurance MAIF CC+ jeunes | 3 HT | 3,13 HT | 4,30 |
| Prix assurance MAIF Carte dec 7 J | 0,96 | | |
| Prix assurance MAIF Carte dec 1 J | 0,19 | 0,25 HT | 32 % |
| Prix assurance MAIF Pass' Canoë | 0,96 | 1 | 4,30 % |
| Prix assurance complémentaire IA sport plus | 9 | 9,40 | 4,30 |
| Quote-part régionale CC+ Adulte | 7 | 7,15 | 2,10 |
| Quote-part régionale CC+ Jeune | 6 | 6 | 0 |
| Quote-part départementale CC+ | 0,80 | 0,81 | 2,10 |
| Quote-part départementale C déc 1j | 0,20 | | |
| Quote-part départementale C déc 7j | 0,30 | | |
| Duplicata | 7,60 | 7,75 | 2 |
| Retour adresse incorrecte | 7,60 | 7,75 | 2 |
| Frais de port | 4,60 | 4,70 | 2,10 |
| Cotisation fixe clubs | 78,50 | 80 | 1,90 |
| Cotisation club + forfait CC+ | ---------- | 554,50 | ------------ |
| Cotisation membre associé volume activité (VA) inf à 15 k€ | 76,50 | 100 | 30,70 |
| Cotisation membre associé VA compris entre 15 et 38 k€ | 152,50 | 195 | 27,90 |
| Cotisation membre associé VA compris entre 38 et 76 k€ | 305 | 390 | 27,90 |
| Cotisation membre associé VA compris entre 76 et 150 k€ | 457,50 | 585 | 27,90 |
| Cotisation membre associé VA supérieur à 150 k€ | 534 | 680 | 27,90 |
| Carte découverte 1 jour | 1,25 | 0,60 | - 50,80 |
| Carte découverte 7 jours | 3,40 | | |
| Label PCN | 230 | 235 | 2,10 |
| Quote-part régionale label PCN | 45,8 | 46.7 | 2 |
| Passeport Pagaies Couleurs | 2,30 | 2,35 | 2,10 |

• **CFD/2002/0629-III.A. :** Frais de déplacement des juges et arbitres - Concernant les frais de déplacement des juges et arbitres compte tenu des coûts de plus en plus élevés, il devient nécessaire de mieux les maîtriser. Pour cela, plusieurs solutions : choisir les juges proches des manifestations, utiliser le moyen de déplacement le moins coûteux, réduire le montant du remboursement kilométrique. A voir lors de la prochaine Commission Sport Compétition.
• **CFD/2002/0629-III.B. :** Activation du groupe de travail sur les statuts - Membres du groupe de travail : Conseil fédéral : Geneviève GRANGE, Michel JOMIN, Michel LETIENNE.Bureau exécutif : Patrice HAVY*, Christian HUNAUT. CT : Christophe ROUFFET. Autres : Lucien BERTAUX, Richard BOLLIER.
• **CFD/2002/0629-III.C. :** Proposition de création du Conseil Départemental des Structures et du Conseil des Présidents de Comités - La création de ces deux conseils est à mettre à l'ordre du jour du prochain Colloque Développement en Régions.
• **CFD/2002/0629-V.1. :** Remplacement d'Hervé MARTINEAU à la présidence de la Commission Patrimoine Nautique - A la rentrée scolaire de septembre 2002, Hervé MARTINEAU est nommé en Martinique. Son remplacement à la tête de la Commission Patrimoine Nautique sera étudié lors de la prochaine Plénière.

**Dates des prochaines réunions :**

➢ **Réunions du Bureau exécutif :**
- Vendredi 4 octobre 2002 de 18h00 à 22h00 au siège fédéral.
- Jeudi 7 novembre 2002 de 18h00 à 22h00 au siège fédéral.
- Vendredi 15 novembre 2002 de 17h00 à 21h00 au siège fédéral.
- Vendredi 29 novembre 2002 de 18h00 à 22h00 au siège fédéral.
- Vendredi 20 décembre 2002 de 17h00 à 21h00 au siège fédéral.

➢ **Réunions du Conseil fédéral :**
- Samedi 16 novembre 2002 de 9h30 à 17h00 au Nogentel Mercure.

➢ **Assemblée Générale 2002 :**
- Samedi 5 avril 2003 de 10h00 à 19h00 à Paris.

# DECISIONS DE LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE (1ÈRE INSTANCE)

*(application du paragraphe 29-5-9 de l'article 29 du Règlement Intérieur fédéral)*

La commission de lutte contre le dopage de 1ère instance s'est réunie le 4 septembre 2002 au siége de la Fédération.

Elle a pris les décisions suivantes :

**Pénalités sportives** à l'encontre du Club Loisirs Populaires de LOCHRIST :
Rencontres disputées lors du championnat de France de Kayak polo (nationale 1),
A Thury-Harcourt :
Le 8 juin 2002 : match perdu avec 0 point contre Condé sur Vire,
Le 9 juin 2002 : match perdu avec 0 point contre Thury-Harcourt,
Le 9 juin 2002 : match perdu avec 0 point contre Pont d'Ouilly.

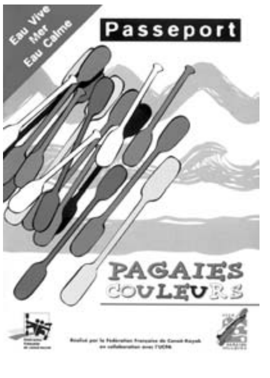
**Sanctions disciplinaires** à l'encontre de :
Franck DECUREY, carte n° 023394, du Club Loisirs Populaires de Lochrist :
6 mois de suspension de compétitions.

Nicolas CIEMNIEWSKI, carte n° 101481 du C K C de l'Ill SELESTAT :
6 mois de suspension de compétitions.

Julien BOUGRAS , carte n° 131767 du C K Côte de Lumière :
Retrait de licence pendant un an.

Sophie HESLOUIN, carte n° 078227, du C C AVRANCHES :
3 mois de suspension avec sursis.

# BILAN DE L'ENQUÊTE SUR LA DÉLIVRANCE DES PAGAIES COULEURS JUIN-JUILLET 2002




**Introduction**

Dans le cadre du projet pédagogique D'une Pagaie A L'autre (DPAL), la FFCK souhaite formaliser à partir de Pagaies Couleurs, un outil qui favorise le passage d'une Pagaie Couleur à l'autre selon les dominantes technique, sécurité et environnement dans les trois milieux de pratique du canoë-kayak..

Pour construire ce nouvel outil, la FFCK est amenée à s'interroger sur l'évolution des contenus des Pagaies Couleurs. Dans cette perspective, il paraît opportun de cerner la façon dont sont effectivement délivrés les titres Pagaies Couleurs.

**A/Objet de l'enquête :**

- Tenter de comprendre comment sont utilisées les Pagaies Couleurs, à partir d'une enquête auprès de 53 clubs ou structures associées de la FFCK.
- Parvenir à :
  - avoir connaissance du déroulement de la délivrance des Pagaies Couleurs ;
  - mettre en lumière les différentes modalités d'utilisation des outils Pagaies Couleurs ;
  - préconiser d'éventuelles améliorations sur les contenus des outils Pagaies Couleurs.

Modalités :

Méthode sous forme d'une enquête téléphonique (63 questions - durée : une quinzaine de minutes)

Population - cible de l'enquête :

L'objectif était d'interroger la population des clubs ou des structures associées à la FFCK qui utilisent les Pagaies Couleurs. Nous avons sélectionné une cinquantaine de clubs et/ou structures associées, qui enseignent le canoë-kayak en France.

Cet échantillon résulte du choix :

- des structures qui délivrent les Pagaies Couleurs ;
- 2 structures au minimum par région de France ;
- part égale de structures évoluant en eau vive et en eau calme, quelques unes en mer ;
- en fonction de l'avis d'un CTR de chaque région ;
- en fonction du nombre de commandes de passeports faites les années précédentes.

**B/Synthèse des retours de l'enquête**

***1) Les structures interrogées***

L'ensemble des structures sollicitées au début de l'enquête a répondu au questionnaire.

***2) L'utilisation des Pagaies Couleurs***

55% des structures interrogées utilisent les Pagaies Couleurs depuis leur sortie en 1997. Les autres ne l'ont utilisé que les années suivantes : du fait d'une non appropriation des outils, d'une non obligation d'utilisation, par manque de cadres ou manque d'une prise en compte politique de la structure.

***3) L'utilisation des outils Pagaies Couleurs***

Tampon Pagaies Couleurs : l'ensemble des personnes interrogées délivrent les Pagaies Couleurs, 70% avec un tampon Pagaies Couleurs, les autres avec le tampon d'une autre personne ou seulement avec leur signature, car ils n'ont pas fait la démarche ou ils considèrent que le tampon n'est pas nécessaire.

Le guide Pagaies Couleurs : c'est le document avec le passeport Pagaies Couleurs qui est le plus utilisé, les cadres se l'approprient et l'utilisent moins par la suite.

Les insignes (pin's, autocollants) : 65% des interrogés ne donnent pas d'insignes suite à la délivrance des Pagaies Couleurs : certains n'y trouvent pas d'intérêt ; car les insignes ont un coût élevé, ou ne sont plus à la mode (pin's).

Le diplôme Pagaie Blanche : 27% des interrogés ne connaissaient pas ce document en raison d'un manque d'information.

***4) Le bilan de la délivrance des Pagaies Couleurs***

65% des structures réalisent un bilan de la délivrance des Pagaies Couleurs. 39% le font suite à la mise en place d'une session, 34% annuellement et les autres tous les deux mois ou trois mois.

35% des structures ne réalisent pas de bilan, en raison d'un manque de temps, d'une organisation mal adaptée, du fait que ce n'est pas une priorité,…

***5) Pour quel public/ quelle gamme d'activités ?***

*a* - Le public : Le produit Pagaies Couleurs s'adapte mieux au public jeune. 98% des structures délivrent des Pagaies Couleurs aux jeunes et seulement 67% aux adultes. Le public adulte étant moins intéressé par un diplôme et plus par la navigation en elle même. Les Pagaies Couleurs sont surtout délivrées aux adhérents de clubs (en raison des obligations d'indications sur les licences, pour participer à des compétitions ou formations), puis aux scolaires ou vacanciers, afin de leur donner envie de continuer l'activité.

*b* - La gamme d'activités : les structures ont tendance à délivrer plus de Pagaies Couleurs dans une optique de loisir à 71% car la grande majorité des publics touchés sont jeunes, débutants,… Les pratiquants sportifs spécialistes se sentent moins concernés.

***6) Quels niveaux Pagaies Couleurs sont les plus/les moins délivrés pour chaque public ?***

Pour les adhérents de clubs, les niveaux Pagaies Couleurs les plus délivrés sont les niveaux Pagaies Jaune Verte, Bleue en eau calme et en eau vive et les moins délivrés les Pagaies Noires eau vive, eau calme et mer.

Pour les scolaires, la majorité (24%) des structures ne délivre aucune Pagaies Couleurs, ensuite 21% délivrent la Pagaie Blanche et seulement 16%, la Pagaie Jaune en eau calme, en raison d'un temps limité de suivi des groupes ou d'un désintérêt des contenus pédagogiques du passeport .

Pour les vacanciers qui ne viennent qu'occasionnellement, le cas est le même que pour les scolaires, la majorité (29%) des structures ne délivrent aucune Pagaies Couleurs, ensuite (18%) délivrent la Pagaie Blanche et seulement (13%) la Pagaie Jaune en eau calme. Aucune Pagaie au-delà de la pagaie blanche n'est délivrée en eau vive ou en mer, seule les Pagaies Jaunes et Vertes en eau calme sont très rarement délivrées.

Pour les autres publics tels que les centres aérés, colonies, comités d'entreprises,… plus de 50% des structures ne leur délivrent pas de Pagaies Couleurs et seulement 30% leur délivrent une Pagaie Blanche pour donner une preuve de baptême canoë kayak.

***7) La délivrance des Pagaies Couleurs***

Pour délivrer une Pagaie Couleur, il faudrait que le cadre vérifie que l'ensemble des contenus de l'auto évaluation soit coché pour qu'ensuite l'évaluation soit faite et validée. Ce qui est fait en majorité :

*a* - Prise en compte auto évaluation/évaluation
75% des structures tiennent compte dans le passeport Pagaies Couleurs, de l'auto évaluation et de la validation de l'évaluation et 65% complètent les contenus, pour délivrer une Pagaie Couleur.
15% des structures ne tiennent compte que de l'évaluation (parcours test) pour des contraintes de temps.
Au vue des réponses émises, on s'aperçoit que les structures utilisent différemment l'auto évaluation, certaines laissent les pratiquants remplir l'auto évaluation seul ou avec de l'aide, d'autres remplissent directement les contenus à la place des jeunes pour gagner du temps ou pour garantir un meilleur suivi.

*b* - Le parcours test (évaluation technique)
Il est mis en place systématiquement par 73% des structures, les autres ne tiennent compte que de l'auto évaluation. Quand le parcours test est mis en place, dans 80% des cas, il peut s'organiser avant que l'ensemble de l'auto évaluation soit rempli.

*c* - Les compétences techniques
Elles sont vérifiées à partir du parcours test. Cependant les cadres ne reproduisent pas exactement la situation décrite, ils sont susceptibles à 73% de mettre en place un aménagement différent ou de complexifier et simplifier les contenus pour 17% d'entre eux.

*d* - Les compétences sécurité
Toutes les personnes interrogées tiennent compte des compétences sécurité avant de délivrer une Pagaie Couleur, elles vérifient les compétences en faisant des mises en situation sur les points indiqués dans l'auto évaluation et pour 40% font des compléments.
Insérer une évaluation sécurité conviendrait à 88% des interrogés, seulement :
- cela rendrait plus lourd le processus de validation,
- il devrait être fait à partir d'un certain niveau.

Les autres ne souhaitent pas qu'une évaluation sécurité soit insérée car ils utilisent déjà les contenus de l'auto évaluation.

*e* - Les compétences environnement
- 82% des structures tiennent compte de l'environnement avant de valider une Pagaie Couleur, quelquefois avec moins d'importance que la technique et la sécurité. C'est-à-dire que les cadres vont s'intéresser aux comportements des pratiquants vis-à-vis du milieu plus qu'aux connaissances propres sur l'environnement et le site de pratique.
15% ne tiennent pas compte de l'environnement car ils manquent d'informations.
La vérification des attitudes ou connaissances se fait à 75% par suivi de groupe/questionnement et seulement 4% des cadres mettent en place des situations.
Insérer une évaluation environnement conviendrait à 84% des interrogés, seulement :
  - si il y a une vision générale qui puisse prendre en compte les particularités de chaque site,
  - si ce n'est pas trop contraignant,
  - à certains niveaux de Pagaies Couleurs,
  - si elle est fournie avec un guide.
- 11% ne souhaitent pas qu'une évaluation environnement soit insérée car ils utilisent déjà les contenus de l'auto évaluation et à conserver qu'ils considèrent que ce n'est pas essentiel.

On peut retenir que l'auto évaluation et l'évaluation sont des composantes du passeport Pagaies Couleurs qui sont en tant que telles mais qui doivent évoluer dans leurs contenus.

*f* - Les problèmes rencontrés
63% des personnes interrogées ne rencontrent aucun problème pour délivrer les Pagaies Couleurs. Seulement 34% se trouvent face à des difficultés :
- manque de temps,
- désaccord des parents,
- gestion de planning des sessions,
- désintérêt de certains adultes - anciens pratiquants,
- difficultés pour trouver des sites adaptés,
- conditions météorologiques inadaptées.

***8) Les manques dans Pagaies Couleurs***

90% des structures interrogées ont estimé qu'il manquait certaines informations dans le dispositif Pagaies Couleurs, soit :
- au niveau du guide
- au niveau du passeport dans la prise en compte de certains supports, des contenus liés à la technique, la sécurité, l'environnement,…
- ou encore en complément aux outils existants.

***9) Les motivations des pratiquants***

D'après les cadres ou bénévoles interrogés, les pratiquants passent les Pagaies Couleurs car ils souhaitent en majorité avoir une reconnaissance de leur niveau, accéder à des compétitions ou à des formations, suivre une progression ou avoir un diplôme.

***10) Les publics désintéressés par les Pagaies Couleurs***

57% des publics qui sont accueillis par les structures interrogées, refusent de passer les Pagaies Couleurs. Les publics désintéressés sont :
- dans la moitié des cas, des adhérents adultes de la structure car ils ne trouvent pas d'intérêt à bénéficier d'un diplôme et qu'ils sont là pour naviguer,
- le public scolaire : par manque de budget, désintérêt de la progression proposée ou des contenus sécurité et environnement
- des vacanciers ou occasionnels : tarifs trop élevés, pas envie, pas besoin de diplôme, ne veulent pas se faire évaluer, perte de temps.

**C/ Pour résumer**

Le produit Pagaies Couleurs est très apprécié. Cependant, il serait bon qu'il évolue afin de prendre en compte les nouveaux supports, les nouvelles formes de pratique,…

Les utilisateurs du système Pagaies Couleurs sont en majorité des structures de taille moyenne ou grande, qui sont organisées avec au minimum un cadre professionnel à plein temps ou des bénévoles impliqués dans l'encadrement.

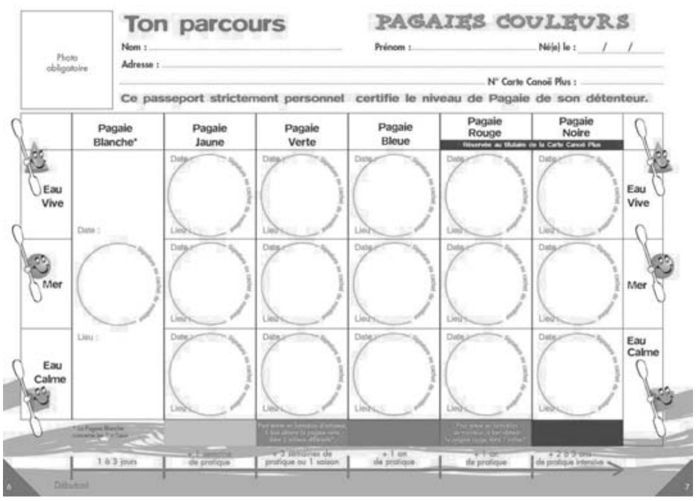
Le produit s'adapte mieux aux jeunes, les adultes commencent à s'y intéresser

Il est utilisé :
- pour les écoles de pagaie, compétiteurs du club,
- pour les scolaires,
- pour les animations d'été.

Seulement 2% des structures fonctionnent avec les comités régionaux ou départementaux pour faire passer les Pagaies Rouges et Noires du fait que cela leur échappe et que personne n'est compétent pour les délivrer au sein du club.

L'évolution depuis le lancement des Pagaies Couleurs est que l'obligation faite aux compétiteurs et aux futurs diplômés de posséder une pagaie couleur pour accéder soit aux compétitions, soit aux formations, implique que davantage de publics passent les Pagaies Couleurs.

Suite à la réalisation de cette enquête, la FFCK pourrait prendre en compte certaines remarques et envisager de :
- Construire des documents pédagogiques,
- Rappeler le mode d'utilisation des Pagaies Couleurs,
- Faire évoluer les contenus du passeport et du guide,
- Compléter le dispositif Pagaies Couleurs par des documents de suivi pédagogique,
- Constituer un Conseil National de l'Encadrement et de l'Enseignement pour comme moyen relancer le bilan annuel fédéral Pagaies Couleurs et pour aborder les questions liées à l'enseignement,
- Faire le point sur les outils Pagaies Couleurs et leur continuité lors de journées d'études d'innovation pédagogique des Ecoles Française de Canoë Kayak,
- Réaliser de nouvelles enquêtes concernant les Pagaies Couleurs notamment auprès des comités régionaux et des clubs n'utilisant pas les Pagaies Couleurs.



# BREVET PROFESSIONNEL SPECIALITE "ACTIVITES NAUTIQUES"

L'arrêté du 09 juillet portant création de la spécialité « activités nautiques » du B.P.J.E.P.S. est paru au Journal Officiel du 17 juillet 2002.
Ce brevet professionnel remplacera le « mythique » Brevet d'Etat 1er degré CKDA.
Cette spécialité sera délivrée au titre soit de mentions monovalentes, soit de mentions plurivalentes (avec des combinaisons d'activités sportives pertinentes du point de vue de l'emploi).
Pour plus d'information, reportez-vous au Guide Club 2003 page 237 et téléchargez l'arrêté définitif complet sur www.ffcanoe.asso.fr dans la rubrique actualités.

# HOMOLOGATION DES KAYAKS DE MER EN 6ÈME CATEGORIE

La période transitoire arrivant à échéance, il ne reste plus que 9 mois pour faire homologuer les kayaks de mer existants en 6ème catégorie. Au-delà du 28 juin 2003 tout kayak existant n'ayant pas fait l'objet d'une homologation en 6ème catégorie sera considéré comme un engin de plage.

Concernant les moussages, il ne faut pas hésiter à vous renseigner auprès des constructeurs de kayaks de mer.

Pour passer avec succès la commission de certification :
1° Le bateau doit être identifié (étiquette constructeur ou FFCK) : les étiquettes FFCK sont disponibles auprès des comités régionaux organisateurs des cessions d'homologation.
2° Attestation de propriété à remplir ou fourniture d'une facture justifiant l'achat.
3° Embarcation en bon état général
4° Test de flottabilité (à l'horizontal, hiloire émergé) et de stabilité avec 15KG de poids par personne embarquée.
5° La flottabilité est testée alors que tous les caissons du kayak sont ouverts et doit être assurée par des moussages protégé de toute corrosion ou mousse américaine soigneusement collée.
6° Matériel d'armement à bord : bout de remorquage muni d'un mousqueton (L= longueur du bateau), pagaie de secours, écope reliée par un bout, taquet de remorquage.

Pour plus d'informations, consulter le site www.ffcanoe.asso.fr dans la rubrique se renseigner/homologation du kayak de mer.

**PROGRAMME PREVISIONNEL DES COMMISSIONS DE CERTIFICATION KAYAK DE MER EN 2002/2003**
Ce programme a été arrêté suite aux demandes parvenues de la part des comités régionaux de canoë-kayak. Pour des raisons d'organisation, il appartient à chaque personne intéressée de prendre contact avec l'organisme organisateur de cette cession d'homologation pour fixer les heures de rendez-vous et éviter les files d'attente.

**COMMISSION DE CERTIFICATION EN BRETAGNE**

Samedi 15 mars 2003 à Quimper (10/12h – 14/18h selon inscription)
- Juge National : A déterminer
- CTR fonctionnaire d'Etat : Michel GUEGAN
- Correspondant régional : Marc BERCON

Samedi 15 mars 2003 au club de Plouer sur Rance (10/12h – 14/18h selon inscription)
- Juge National : Guy CAPIEMONT
- CTR fonctionnaire d'Etat : Jean-Yves PRIGENT
- Correspondant régional : Marcel GASNIER

Samedi 17 mai 2003 au club de Pontrieux (10/12h – 13/17h selon inscription)
- Juge National : A déterminer
- CTR fonctionnaire d'Etat : Jean-Yves PRIGENT
- Correspondant régional : Claude LE MOAL

Samedi 7 juin 2003 aux établissements Plasmor à Vannes (10/12h – 13/17h selon inscription)
- Juge National : Michel PIQUET VALLET
- CTR fonctionnaire d'Etat : Loïc LOGEAIS
- Correspondant régional : Corentin MENOU, Philippe ETIEMBLE

**Contact pour les inscriptions et les rendez-vous : Comité Régional de Bretagne de Canoë-Kayak : (Céline) au 02 23 20 30 14**

**COMMISSION DE CERTIFICATION EN PICARDIE**

Samedi 16 novembre 2002 à St Valéry sur Somme:
Juge National : Michel PIQUET VALET
- CTR fonctionnaire d'Etat : Serge BOVE
- Correspondant régional : Didier BOUCHER

**Contact pour les inscriptions et les rendez-vous : Comité régional de Picardie de canoë-Kayak : au 03 23 63 79 73**

**COMMISSION DE CERTIFICATION EN NORMANDIE**

Samedi 2 novembre 2002 au Havre (Centre régional Jeunesse et sport sur le port) de 10h à 17h selon inscriptions.
- Juge National : Michel PIQUET VALLET
- CTR fonctionnaire d'Etat : Xavier Fleuriot
- Correspondant régional : Guy Capiémont

**Contact pour les inscriptions et les rendez-vous : Comité régional de Normandie de canoë-Kayak 16 rue du Rabelin 27200 VERNON: au 02 32 51 86 19**

**COMMISSION DE CERTIFICATION EN ILE DE FRANCE**

Samedi 16 novembre 2002 à Vaires sur Marne de 10 à 17h :
- Juge National : Claude BOYER
- CTR fonctionnaire d'Etat : François DURING
- Correspondant régional : Marc STALIN

**Contact pour les inscriptions et les rendez-vous : Comité régional d'Ile de France de canoë-Kayak : au 01 49 83 77 43**

# REGLEMENTS SPORTIFS

Les règlements sportifs 2003/2004 sont édités, ils sont déjà disponibles sur le site FFCK dans les différentes pages des activités et dans la rubrique se renseigner/ textes de référence/règlements sportifs.
Chaque club affilié à la FFCK recevra un exemplaire de ces règlements sportifs en même temps que le Guide Club 2003.

# LOGICIEL DE GESTION DE COURSE FFCANOE 2003

Les mises à jour des logiciels de gestion de courses Slalom et Descente sont disponibles en téléchargement sur le site de la FFCK dans la rubrique classement. Le téléchargement est restreint en accès et nécessite l'utilisation d'un mot de passe dont tous les CTRC et les comité régionaux ont été destinataires par mails.

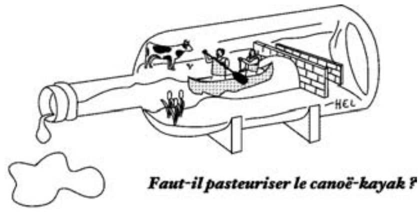
L'utilisation de ce logiciel est nécessaire pour la gestion des courses régionales à nationales entrant dans le classement national.

Un mode d'emploi de ces logiciels est disponible au téléchargement ainsi que les bases à jour du classement afin de calculer des points officieux les plus près de la réalité.
Il est donc indispensable que chaque organisateur puisse remettre à jour régulièrement la base des compétiteurs dans son logiciel.

Rappel : Pour qu'une course soit officielle, celle-ci doit figurer au calendrier de la FFCK sur Minitel et Internet. Dans le cas contraire, celle-ci ne sera pas prise en compte. Veillez donc bien à saisir vos calendriers régionaux.



# REVISION DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 76/160/CEE RELATIVE A LA QUALITE DES EAUX DE BAIGNADE



*Faut-il pasteuriser le canoë-kayak ?*

Dans le cadre de la révision de cette directive, le dernier projet prévoit l'extension du suivi microbiologique de la qualité des eaux de baignade, aux zones de loisir nautique.

La FFCK et les autres fédérations nautiques regroupées au sein du Conseil Interfédéral des Sports Nautiques ont donné leur avis à la Direction Générale de la Santé sur ce projet qui, s'il était appliqué en l'état, aurait pour effet de légaliser des limitations ou interdictions d'activités à partir d'indicateurs microbiens justifiés pour la baignade mais dont la pertinence est loin d'être confirmée pour les autres activités nautiques.

Les conclusions de cet avis portent sur les constatations suivantes :

- cette extension constituerait une erreur manifeste d'appréciation du fait de l'interprétation abusive de la définition de la baignade ;
- l'intérêt sanitaire de déterminer des normes de qualité d'eau utilisées à des fins nautiques n'est pas prouvé.
- Dans le cas contraire, ces normes devraient faire l'objet d'une directive fille, spécifique au nautisme, établies à l'issue d'études épidémiologiques fondées sur un protocole sérieux prévoyant l'ensemble des paramètres spécifiques aux activités nautiques, et après vérification de la pertinence et de l'adéquation des indicateurs retenus initialement pour la baignade, aux pratiques nautiques.
- Que l'ensemble des fédérations nautiques doit être associé aux travaux d'études préalables à l'éventuel établissement de normes, d'échelles de risques et de modalités de mise en œuvre.

Pour mémoire ces dernières années, la FFCK a été confrontée à des interdictions de navigation, plusieurs préfets ou maires ayant limité ou interdit des activités nautiques en se fondant sur les normes de qualité d'eau de baignade.
Plusieurs juridictions ont eu l'occasion de se prononcer sur l'illégalité de telles décisions en application du droit français actuel, comme l'a rappelé le Conseil Supérieur d'Hygiène de France : « au plan juridique les zones de loisirs (« d'activités nautiques entraînant un contact avec l'eau (planche à voile, canoë-kayak, surf… »)) ne peuvent pas être considérées comme des baignades dans l'état actuel de la réglementation, même s'il convient « de suivre la qualité de leurs eaux »…

La contribution des fédérations nautiques, réalisée par Jean-Michel DAROLLES, consultant juridique auprès de la FFCK et Alain HELUWAERT, médecin conseiller technique secteur Santé à la FFCK, a pour objet d'apporter un complément d'éléments juridiques et scientifiques au gouvernement français qui doit rendre son avis prochainement sur ce texte auprès à la Commission des communautés européennes.

D'autres interventions de la part des fédérations nautiques seront nécessaires pour faire valoir leur point de vue notamment auprès des fédérations nautiques européennes et de la Communauté européenne qui a programmé l'application de la future directive en 2009 selon le calendrier suivant :

- début 2003 : première lecture par le Parlement Européen,
- 2003 : lecture par le Conseil Européen,
- 2004 : 2e lecture par le Parlement Européen et publication,
- 2004/2008 : transcription en droit national (22/12/2003 en droit français),
- 2009 : application.

Pour plus d'information contact : Rosine Tisserand – secteur Patrimoine Nautique : Tél : 01.45.11.08.67 / Fax : 01.48.86.13.25/ rtisserand@ffcanoe.asso.fr.

# FOND NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT 2002

Nous vous rappelons que, pour être étudiés lors du Conseil national du F.N.D.S. qui doit se tenir en début d'année 2003, les dossiers doivent être parvenus fin octobre au ministère des Sports et au CNOSF, accompagnés de la fiche de projet d'équipement sportif dûment complétée.

Par ailleurs, comme chaque année, le ministère des Sports souhaite connaître les priorités fédérales avant le 15 novembre 2002.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir :

- nous faire connaître pour le 10 novembre 2002 les dossiers d'équipements sportifs pour lesquels vous souhaitez solliciter l'aide du F.N.D.S. 2003 ;
- nous adresser un exemplaire de chaque dossier, pour information et de l'avis des CDCK et CRCK concernés.

Pour obtenir la fiche type de projet et/ou que la fiche type d'avis CRCK et CDCK, merci de contacter le secteur patrimoine nautique :
Stéphanie CROUET (Tél. 01 45 11 08 71
Fax : 01 48 86 13 25
E-mail : scrouet@ffcanoe.asso.fr)

Pour information, nous vous communiquons ci-après le résultat du F.N.D.S. 2002 :

| MAITRES D'OUVRAGE | VILLES | N° | REGIONS | OPERATIONS | MONTANT EUROS |
|---|---|---|---|---|---|
| Communauté de communes de Ouest Amiens | Picquigny | 80 | Picardie | Parcours d'eau vive et un centre d'entraînement au canoë kayak | 457 347 |
| Conseil Général d'Ile de France | Vaires-sur-Marne | 77 | Ile de France | Parcours d'eau vive et centre sportif de haut niveau | 3 048 980 |
| Commune | Vaux-en-Velin | 69 | Rhône Alpes | Réalisation d'un espace nautique : études | 45 735 |
| Commune | Louhans | 71 | Bourgogne | Aménagement d'un espace de canoë-kayak | 15 245 |
| Commune | Toulouse | 31 | Midi-Pyrénées | Parcours de canoë-kayak du bras de la Loge | 56 276 |

# HAUT NIVEAU NON OLYMPIQUE

**CHAMPIONNATS DU MONDE DE KAYAK POLO ESSEN 15 SEPTEMBRE**
**L'équipe de France féminine vice championne du Monde !**

Lors des championnats du Monde de Essen qui ont rassemblé 27 nations autour d'une très belle organisation, l'équipe de France féminine remporte la médaille d'argent.
Le collectif coaché par Isabelle Boulnois a démontré brillamment sa détermination de réussite.
Ce tournoi féminin fut particulièrement palpitant à suivre pour ses renversements de situations incessants. A ce jeu l'équipe de France concède la victoire aux allemandes par un but dans la dernière seconde dans une ambiance « énorme » soutenue par des supporters allemands déchaînés. C'est la magie du « sport-co » appliquée au kayak.

L'équipe de France masculine en ne perdant aucun match ne parvient pas à accéder aux phases finales (goal average défavorable aux français) et termine 6ème du tournoi.
Les espoirs masculins (- de 21 ans) accrochent la quatrième place.

Le collectif France de Kayak Polo a pleinement assuré et assumé son nouveau statut de sport de haut niveau en assurant avec rigueur son programme annuel de stages et de compétition.
Les entraîneurs et athlètes ont construit les fondements d'une dynamique de haut niveau des équipes de France de Polo en investissant un temps considérable sur le terrain.
Prochain rendez-vous : les championnats d'Europe 2003 en Irlande

**Equipe Vice championne du Monde**
Gaultier Anne, Acigné
Gaultier Delphine, Acigné
Biémont Mélanie, Pont d'Ouilly
Bégin Sophie, Cestas
François Gaëlle, St Omer
Pierre Rose-Marie, St Maur
Adalbéron Valérie, St Omer
Pénard Isabelle, Acigné

**CHAMPIONNATS DU MONDE DE MARATHON ZAMORA, LE 28 SEPTEMBRE 2002**

**2 champions du Monde Juniors**
**1 vice champion du Monde Senior**



*Cyril CARRE* *Mathieu BEUGNET*

Exploits historiques pour les marathoniens, Mathieu BEUGNET en C1 Juniors et Cyril CARRE en K1 juniors, sont sacrés champions du Monde Juniors de Marathon.
Très beau titre de vice champion du Monde C1 pour Lionel Dubois DUNILLAC, ce titre fait suite à sa médaille d'argent en 2001 associé à SYLVOZ. Une progression régulière qui laisse espérer le meilleur pour 2003.

Et pourtant ces championnats du Monde ont failli ne jamais être organisés.
En effet après l'annulation des championnats du Monde en République tchèque du mois d'août en raison des catastrophes naturelles, la Fédération Internationale de Canoë a décidé en moins d'un mois d'attribuer cette organisation à Zamora en Espagne le « pays du marathon ». Les Espagnols ont réussi un exploit en réunissant 27 nations autour d'une organisation impeccable, et tout cela en 4 semaines, à peine un mois. C'est stupéfiant et l'on cherche encore à comprendre.

Sur le plan sportif, nos athlètes se sont alignés au départ sans complexe au milieu des redoutables spécialistes de marathon et de course ligne Hongrois, Espagnols, Tchèques et Scandinaves. En appliquant avec lucidité les consignes de leurs entraîneurs Alain ACART et Claude ALAPHILIPPE, ils ont su prendre des responsabilités tactiques au sein des groupes de tête afin d'accéder aux podiums. La lucidité et la maturité de nos deux juniors pour leur première course internationale de marathon ont été remarquables.
Lionel s'est battu au maximum, mais échoue de peu pour le titre dans le sprint final face à un Tchèque plus rapide.
Un grand merci à Alain ACART qui s'est investi avec toute son énergie lors des stages de préparation et a insufflé une dynamique positive de réussite dans le haut niveau marathon.

Nos athlètes et nos entraîneurs ont su rester concentrés pour continuer l'entraînement jusqu'à fin septembre. Ils ont parfaitement honoré leur nouveau statut de haut niveau accordé cette année par le ministère des Sports.

Cette saison de transition et d'intégration du Marathon comme une distance de la Course en Ligne au sein de la commission nationale a finalement permis de sélectionner des athlètes crédibles et performants sur le plan international. Merci à tous ceux qui ont œuvré dans ce sens.
Prochain rendez-vous : les championnats du Monde 2003 à Valladoïd en Espagne.

**CHAMPIONNATS DU MONDE DE WAVE-SKI GOLD COAST AUSTRALIE 8-16 JUIN 2002**

**1 Vice champion du Monde Junior**
**1 Médaille d'Argent en Ondine (Dame Seniors)**

La meilleure performance est celle de Julien LADERRIERE Vice Champion du Monde
En catégorie Ondine, Caroline ANGIBAUD championne du Monde 2001 accroche la médaille de bronze.
L'équipe de France termine vice championne du Monde du Tag Team derrière l'Australie et devant l'Afrique du Sud.

La domination des Australiens fut écrasante dans des conditions de petites vagues pour lesquelles ils étaient bien préparés.

L'équipe de France et son entraîneur Gérard LUCAS sont particulièrement motivés par les prochains champion-

nats du Monde 2003 en France à la Guadeloupe. Toute l'Equipe a hâte de s'y rendre pour découvrir le « spot » et préparer au mieux cette nouvelle échéance.

**CHAMPIONNATS D'EUROPE DE FREESTYLE 1ER SEPTEMBRE THUN SUISSE**

Belle victoire de Xavier LACROIX Champion d'Europe de C1

Xavier riche de son passé de haut niveau Slalom a su se concentrer jusqu'au bout de la finale pour décrocher le premier titre européen pour le Freestyle français.
Alors que le haut niveau Freestyle connaissait cette saison des difficultés d'organisation et de structuration, la réussite de Xavier s'explique par son investissement personnel et son expérience de la compétition. Encore bravo !

C'est l'occasion de renouveler ici un appel pour le poste d'entraîneur national du Freestyle pour 2002-2003. Venez soutenir le Freestyle qui déborde de jeunes « riders » motivés.



© S. Tester

*Xavier LACROIX*



*Virginie TROUTTET*

Sur le plan féminin, il faut remarquer que les sélections françaises ont été remportées par la jeune Virginie TROUTTET qui pratique le Freestyle depuis 2 ans seulement ! Mais dont l'expérience sportive se distingue d'un passage en équipe nationale jeune de handball.
Bienvenue dans le monde du canoë-kayak !

Prochain rendez-vous : les championnats du Monde 2003 à Gratz en Autriche.

*Yves Masson,*
*Coordonnateur des équipes de France non olympiques*

## LE LIVRET MEDICAL DU SPORTIF : L'OCCASION DE MIEUX SE CONNAITRE

Les sportifs inscrits en listes de haut niveau bénéficient d'un suivi médical renforcé dit longitudinal, objet d'une convention d'objectifs avec le ministère de tutelle dans le cadre de la récente législation. Ce suivi est contraignant et si, tous, nous sommes d'accord pour reconnaître que la performance n'est possible qu'en bonne santé, les avis divergent lorsqu'il s'agit d'évaluer celle-ci. Au-delà du maquignonnage et du flou magique, le suivi médical longitudinal aide les intervenants médicaux et paramédicaux à mieux évaluer la santé de leurs sportifs. Le dossier médical est un élément essentiel dans cette pratique en apportant rigueur et continuité.
Mais la prise en charge de la santé est une affaire individuelle : seul le sportif est en mesure de la réaliser, avec l'aide bien évidemment des cadres techniques et des personnels de santé sur lesquels il doit pouvoir compter. Dans cette appropriation de la connaissance de sa santé, le livret médical tient une place fondamentale. Depuis août 2002, nos athlètes reçoivent leur livret médical. Des difficultés liées aux réticences des uns, aux difficultés de transmission des données des autres, font que tous ne l'ont pas encore reçu. À force d'explications pour les uns, d'insistance et d'encouragement pour les autres, tous les sportifs suivis dans les pôles France devraient disposer de leur livret médical avant la fin de l'année.
En cas de perte ou de mise à jour, l'informatique permet aisément le remplacement ou l'incorporation de nouvelles données. Un courrier d'information au médecin gestionnaire est posté : le dossier est rectifié.
Pour avoir reçu l'avis favorable de la Commission Nationale Informatique et Libertés, notre projet de fichier informatique a dû montrer qu'il n'était accessible qu'aux médecins concernés et dans le cadre de leur activité : les données collectées sont confidentielles et ne sont accessibles qu'au médecin des Équipes qui prend en charge le sportif, aux médecins des centres médico-sportifs amenés à le suivre et, en cas de demande d'avis sur le surclassement ou sur la contre-indication à la pratique en compétition, au médecin fédéral national, au médecin président la Commission médicale de suivi du haut-niveau et au médecin expert consulté.
À la demande du sportif, la copie de son livret peut être transmise à son médecin traitant. Aucune information médicale n'est fournie à la direction technique fédérale, aux entraîneurs et dirigeants sportifs.
Le livret médical sera particulièrement utile dans les relations de l'athlète avec les médecins qu'il est amené à consulter, car il les aidera à mieux le connaître. Les médecins agréés par le ministère sont habilités à se faire présenter le livret médical lors des contrôles de la lutte anti-dopage.
Si le dossier médical établi est complet, il sera délivré à son propriétaire, et à lui seul, une attestation annuelle de suivi médical longitudinal et de non contre-indication à la pratique du canoë-kayak en compétition.
Le droit d'accès et de modification s'exerce auprès du Dr Alain HELUWAERT, médecin du sport, CTFN du secteur Santé, 33, boulevard de Lorraine - 77360 VAIRES-SUR-MARNE - Téléphone 01 64 26 03 64
Email wmedical@ffcanoe.asso.fr

*Alain Heluwaert médecin du sport,*
*C.T.F.N. du secteur Santé*

# HAUT NIVEAU OLYMPIQUE

## COURSE EN LIGNE

***Un bilan globalement satisfaisant***

Le bilan que je tire de cette saison sportive est globalement satisfaisant dans son déroulement. Je pense que les options choisies quant aux limites de sélection (notamment en musculation) et aux choix des régates internationales ont été judicieuses. Néanmoins, entre les courses d'animation nationale et les courses internationales, la période de mai à mi-juillet a été trop chargée pour nos sportifs. Nous travaillons au sein du Groupe de Suivi Olympique sur une meilleure compatibilité des calendriers, notamment par l'adoption du calendrier de l'animation nationale à celui de haut niveau et par la valorisation dans le classement national des clubs des sportifs participant aux compétitions internationales.

***Les résultats du collectif Junior sont insuffisants***

Le championnat d'Europe Junior de Zagreb (Croatie) regroupait 38 nations. Sur les 8 bateaux français engagés, 2 atteignent les finales (K4 homme 8$^{ème}$ & K4 dame 6$^{ème}$). Ils témoignent de la densité de la catégorie kayak homme en France, de l'efficacité de la dynamique dame mise en œuvre en 2001 et de la priorité donnée à l'apprentissage de l'international en bateau long. La pression du baccalauréat exercée par le système éducatif français, relayée par des parents soucieux de l'avenir de leurs enfants, l'organisation des rythmes scolaires, la reconnaissance difficile au sein de la filière de haut niveau de la place de nos pôles Espoir lesquels, pour les meilleurs d'entre eux, offrent de réels services dont l'aménagements des cursus de formation, la disparité de la qualité de la formation initiale de nos débutants au sein de nos clubs, influencent très fortement les effectifs et la qualité de nos populations Junior. Ces conditions particulières représentent une spécificité bien française dans l'analyse du contexte international. Elles nous handicapent fortement dans la construction des performances de ce collectif et à plus long terme dans la construction d'une culture de haut niveau efficace. La formation des entraîneurs de clubs du second degré et l'élaboration d'un projet d'animation destiné à nos jeunes pagayeurs de 10 à 14 ans, initiés cette année, par la commission nationale, sont des réponses efficientes à ces problématiques.

***Les résultats du collectif Jeune sont encourageants***

Le championnat d'Europe des moins de 23 ans de Zagreb (Croatie) regroupait 32 nations. Sur les 15 bateaux français engagés, 9 atteignent les finales. Nous noterons la 3$^{ème}$ place de Marie DELATTRE en K1 Dame 500 m qui nous a permis de la qualifier au championnat du Monde de Séville. Ces jeunes sportifs bénéficient depuis leurs débuts tant nationaux qu'internationaux de notre méthodologie initiée et mise en œuvre en septembre 1996. Ils suivent pour la plupart un cursus universitaire et 15 d'entre eux (sur 18) fréquentent un Pôle Espoir ou un Pôle France.


© Igor Meijer

***Les résultats du collectif Senior restent frustrants***

Le championnat du Monde de Séville (Espagne) regroupait 72 nations et se caractérisait par une augmentation très sensible de la densité de la concurrence, proximité des sélections olympiques oblige. Sur les 9 bateaux français engagés, 3 terminent en finale A et 6 en finale B tandis que l'année dernière, sur les 7 bateaux engagés, 2 terminaient en finale A et 4 en finale B.

Nous noterons la très belle progression du groupe kayak dame. Nous présentions une équipe complète sur le 500 m, la distance olympique, composée d'un K2, Christelle LEFEBVRE et Nathalie MARIE terminent 1$^{ère}$ de la finale B, d'un K1, Marie DELATTRE termine 4$^{ème}$ de la finale B et d'un K4 qui termine 8$^{ème}$ de la finale B. La décision de doubler le K2 et le K4 pour Christelle LEFEBVRE et Nathalie MARIE, n'a pas été concluante et ne sera pas renouvelée l'an prochain. Nous noterons encore que les dames du K2 intègrent la liste Haut Niveau Elite pour leur 6$^{ème}$ place obtenue au championnat d'Europe de SZEGED (Hongrie).

La catégorie canoë renoue enfin avec les finales puisque les 2 bateaux, le C2 500 m Laurent BARBEY et Eric LE LEUCH et le C2 1000 m Yannick LAVIGNE et José LENOIR participent à la finale A. C'est un vrai sursaut pour la catégorie qui n'avait pas connu d'aussi bons résultats depuis 1998.

Chez les kayaks hommes, c'est une déception pour Bâbak AMIR TAHMASSEB, champion du Monde 2001 en K1H 1000m, exclu de la finale par les futurs champions du Monde VERAS-LARSEN (1000 m) & BAGALEY (500 m). Bâbak gagne aisément la finale B. Le K2 500 m, Bâbak et Philippe AUBERTIN réalise une bonne course « bien euphorique, quasi parfaite ». Ils terminent cette fois 5$^{ème}$ d'une des courses les plus incertaines de ce Championnat. En atteignant ce niveau de performance, ce bateau est le seul bateau français à remplir les conditions de qualification aux Jeux Olympiques d'Athènes proposées en septembre 2003 au championnat du Monde de Gainsville (USA). Le K2 1000 m, Frédéric GAUTHIER et Stéphane GOURICHON, marque une légère régression en prenant la 4$^{ème}$ place en finale B (8$^{ème}$ en finale A européenne). Enfin le K4 1000 m, Maxime BOCCON, Cyril HUGUET, Nicolas MAILLOTTE et Eric PREAUX, réalise une très belle 2$^{nd}$ place en finale B. Ce bateau retrouve ainsi, son niveau lors des JO de Sydney.


© Igor Meijer

***Où & ou : une grande motivation***

Je tiens à féliciter tous les sportifs et leurs entraîneurs pour les progrès réalisés. C'est le fruit d'un travail d'équipe auquel il convient d'associer nos familles et nos proches mais aussi la Direction Technique Nationale, le Groupe de Suivi Olympique, la Commission Nationale de Course en Ligne, les clubs.

Nous rentrons dès cette saison 2003, dans l'aventure olympique et il est essentiel que chacun d'entre nous s'interrogent sur sa réelle volonté à relever le défi de la présence d'une Equipe de France de Course en ligne aux Jeux Olympiques d'Athènes en 2004 voire aux Jeux Olympiques en général. Même si les résultats obtenus cette année sont encourageants, nous ne pouvons pas nous en contenter. Considérant la densité de la concurrence, il est obligatoire de réaliser de nouveaux progrès :

- pour les sportifs, encore et toujours, dans les domaines physiques et techniques mais également dans l'approche mentale de la haute performance où « La motivation est le vrai talent »,
- pour chacun d'entre nous, cadres, dirigeants et toutes personnes ressources, dans l'offre d'un maximum de service favorable à l'expression des sportifs ou « Qui motive dans le temps libère les talents ».

*Pascal BOUCHERIT,*
*Coordonnateur des Equipes de France*
*Course en Ligne*

INFOS
EVENEMENTS

# NOS CHAMPIONS 2002

## Une année exceptionnelle !

**7 disciplines médaillées**
**25 médailles individuelles, 35 athlètes médaillés**

## CHAMPIONNATS DU MONDE SENIOR



### OR

**Slalom**
Fabien LEFEVRE
en K1H à Bourg Saint Maurice (France)
**Descente**
Boris SAUNIER
en K1H Sprint et en K1H Classique à Valsesia (Italie)
Rémy CLERMONT / Guillaume SUPLY
en C2H Sprint à Valsesia (Italie)



### ARGENT

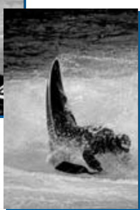
**Slalom**
Christophe LUQUET / Pierre LUQUET
en C2H à Bourg Saint Maurice (France)
**Descente**
Harald MARZOLF
en C1H Sprint à Valsesia (Italie)
Nathalie LECLERC
en K1D Classique à Valsesia (Italie)
**Kayak Polo**
ADELBERON Valérie, BEGIN Sophie, BIE-MONT Mélanie, FRANCOIS Gaëlle, GAULTIER Anne,
GAULTIER Delphine, PENARD Isabelle, PIERRE Rose-Marie
Equipe Dames seniors à Essen (Allemagne)
**Marathon**
Lionel DUBOIS DUNILAC
sur 35 km en canoë homme monoplace à Zamora (Espagne)

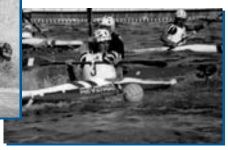


### BRONZE

**Slalom**
Patrice ESTANGUET
en C1H à Bourg Saint Maurice (France)
**Descente**
Rudy GERARD
en K1H Sprint à Valsesia (Italie)
Stéphane SANTAMARIA
en C1H Classique à Valsesia (Italie)
Nathalie LECLERC
en K1D Sprint à Valsesia (Italie)
Jean-Marc GAUTIER / Dominique LAURENT
en C2H Sprint à Valsesia (Italie)
**Wave-Ski**
Caroline ANGIBAUD
Dames
Gold Coast - Queensland (Australie)







## CHAMPIONNATS D'EUROPE SENIOR

### OR

**Freestyle**
Xavier LACROIX
en C1H à Thun (Suisse)

### ARGENT

**Slalom**
Tony ESTANGUET
en C1 à Bratislava (Slovaquie)

## CHAMPIONNATS D'EUROPE - 23 ANS

### OR

**Slalom**
Fabien LEFEVRE
K1H à Bratislava (Slovaquie)



### ARGENT

**Slalom**
Rémi GASPARD / Julien GASPARD
en C2 à Bratislava (Slovaquie)

### BRONZE

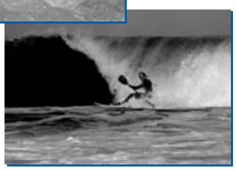
**Slalom**
Aline TORNARE
en K1D à Bratislava (Slovaquie)
Martin BRAUD / Cédric FORGIT
en C2 à Bratislava (Slovaquie)
**Course en ligne**
Marie DELATTRE
en K1 500m Dames
Zagreb (Croatie)



## CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIOR

### OR

**Marathon**
Cyrille CARRÉ
sur 22 km en kayak homme junior à Zamora (Espagne)
Mathieu BEUGNET
sur 22 km en canoë monoplace homme junior à Zamora (Espagne)



### ARGENT

**Wave-Ski**
Julien LADERRIERE
Gold Coast - Queensland (Australie)

Photos : © FFCK - Igor MEIJER - Paul VILLECOURT - Sébastien TESTER - François GERDAUX

**La Fédération Française de Canoë-Kayak est agréée et soutenue par les ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Aménagement du Territoire**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère des Sports
MINISTÈRE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

**Partenaires officiels de la FFCK**

EDF Electricité de France

adidas

**Partenaire de la CARTE CANOE PLUS**

Canoë Kayak Magazine

**Partenaires du développement des clubs FFCK**

RTM
AGEFOS PME
MAIF ASSUREUR MILITANT.
GROUPE CREDIT COOPERATIF comme son nom l'indique

**Fournisseurs officiels "Equipes de France 2002"**

boreal
Suranyi
RC
RIPCURL
ZiG ZAG performance
IDOINE 01 64 24 14 84 CANOË KAYAK RAFT
WINNER PRO UREFLEX COMPOSITES SPORTS

**Canoë Kayak Information n° 95**
OCTOBRE 2002

Publication de la Fédération Française de Canoë Kayak – B.P. 58
94344 Joinville le Pont Cedex

I.S.S.N. : 02925397

Directeur de la publication :
Christian HUNAUT

Coordination : Anne KAUSS

Ont participé à ce numéro : Pascal BOUCHERIT - Hélène BOURDON - Guy COURTAUD - CRCK Bretagne - Francis GAILLARD - Laurène GAIME - Laëtitia GODEFROY - Alain HELUWAERT - Vincent HOHLER - Rémy MASSON - Yves MASSON - Hervé PIAUT - Jean-Michel PRONO - Catherine POUYAT - Sandrine PRINET - Christophe ROUFFET - Rosine TISSERAND - Jean Philippe WINIARSKI -

ib imprimerie baudouin 77680 ROISSY - 01 64 43 53 53 - RC Melun 92B00081